**Rapport final**

**Evaluation finale du projet d’appui à la lutte contre la radicalisation au sein des populations tchadiennes**

**Requise par PNUD TCHAD**



|  |
| --- |
| **OUATTARA Gustave : Consultant International, chef de mission****ALLARAMADJI Salomon : Consultant National****Mars 2018**  |

TABLE DES MATIERES

[LISTE DES TABLEAUX 1](#_Toc510177764)

[LISTE DES ENCADRES 2](#_Toc510177765)

[SIGLES ET ACRONYMES 3](#_Toc510177766)

[FICHE SYNOPTIQUE DU PROJET 4](#_Toc510177767)

[Résumé exécutif 6](#_Toc510177768)

[I Introduction 11](#_Toc510177770)

[1. Situation géographique 11](#_Toc510177771)

[2. Profil démographique 11](#_Toc510177772)

[II Contexte de développement 11](#_Toc510177773)

[1. Historique 11](#_Toc510177774)

[2. Développement 12](#_Toc510177775)

[3. Profil économique 12](#_Toc510177776)

[III Description du projet 13](#_Toc510177777)

[1. Etendue de l’évaluation 14](#_Toc510177778)

[2. Objectifs de l’évaluation 14](#_Toc510177779)

[V Approche et Méthode de l’évaluation 15](#_Toc510177780)

[1. Approche 15](#_Toc510177781)

[2. Méthodologie 16](#_Toc510177782)

[3. Contraintes et limites de l’évaluation 17](#_Toc510177783)

[4. Structure du rapport 18](#_Toc510177784)

[VI Analyses des données 18](#_Toc510177785)

[1. Résultats de la mise en œuvre du projet 18](#_Toc510177786)

[*1.1* *Résultats physiques* 18](#_Toc510177787)

[*1.2* *Performances du projet selon les critères majeurs d’évaluation* 22](#_Toc510177790)

[*1.3.1. Pertinence* 22](#_Toc510177791)

[*1.3.2. Efficacité* 23](#_Toc510177793)

[*1.3.3. Efficience* 24](#_Toc510177796)

[*1.3.4. Durabilité* 26](#_Toc510177800)

[*1.3.5. Prise en compte du Genre et droits humains* 27](#_Toc510177802)

[Encadré n°3 : Témoignages de bénéficiaires de micro crédits 28](#_Toc510177803)

[*1.3.6. Prise en compte des principes de la déclaration de Paris* 29](#_Toc510177805)

[*1.3.7.* *Analyse de la stratégie de mise en œuvre et de gestion du projet* 30](#_Toc510177807)

[1.3.7.1. La stratégie de mise en œuvre du projet. 30](#_Toc510177808)

[1.3.7.2. La gestion /pilotage 30](#_Toc510177809)

[1.3.7.3. Le mécanisme de suivi évaluation et de reportage 30](#_Toc510177810)

[*1.3.8.* *Analyse du cadre logique* 31](#_Toc510177811)

[*1.3.9.* *Analyse des partenariats* 32](#_Toc510177813)

[VII Leçons apprise et bonnes pratiques 33](#_Toc510177814)

[1. Leçons apprises 33](#_Toc510177815)

[2. Bonnes pratiques 34](#_Toc510177816)

[VIII Déductions et conclusions 34](#_Toc510177817)

[IX Recommandations 35](#_Toc510177818)

[ANNEXES 39](#_Toc510177819)

[Annexe 1 : Tableau synoptique des réalisations des produits 40](#_Toc510177820)

[Annexe 2 : Matrice d’évaluation du projet 46](#_Toc510177821)

[Annexe 3 : Modalité de calcul des critères de l’évaluation 55](#_Toc510177822)

[Annexe 4 : Analyse des indicateurs 60](#_Toc510177823)

[Annexe 5 : Liste des personnes rencontrées 65](#_Toc510177824)

[Annexe 5 : Documents consultés 70](#_Toc510177825)

# LISTE DES TABLEAUX

[Tableau 1 : récapitulatif des performances selon les critères d’évaluation 7](#_Toc510177769)

[Tableau 2 : Modalité de calcul de l’indicateur « coefficient de pertinence » 23](#_Toc510177792)

[Tableau 3 : Récapitulatif de l’estimation linéaire des réalisations par produit 23](#_Toc510177794)

[Tableau 4 : Estimation du coefficient d’efficacité 24](#_Toc510177795)

[Tableau 5 : Répartition du budget total du projet par source de financement 25](#_Toc509827203)

[Tableau 6 : Récapitulatif des dépenses effectuées par produits 25](#_Toc510177798)

[Tableau 7 : Estimation des taux d’efficience par produits 26](#_Toc509827205)

[Tableau 8 : Estimation du coefficient de durabilité 27](#_Toc509827207)

[Tableau 9 : Prise en charge de la dimension genre et droits humains 28](#_Toc509827210)

[Tableau 10 : Prise en compte du principe de la Déclaration de Paris 29](#_Toc509827211)

[Tableau 11 : Estimation du coefficient de la gestion des rendements 32](#_Toc509827212)

# LISTE DES ENCADRES

[Encadré n° 1 : Exemple de témoignages sur les résultats de la sensibilisation 20](#_Toc509168926)

[Encadré n° 2 : Exemples de témoignages relatifs à la réduction de la vulnérabilité des bénéficiaires 21](#_Toc509830108)

[Encadré n°3 : Témoignages de bénéficiaires de micro crédits 28](#_Toc509827209)

# SIGLES ET ACRONYMES

|  |  |
| --- | --- |
| **AGR** | Activités Génératrices de Revenus |
| **ANADER** | Agence Nationale d’Appui au Développement Rural |
| **ATPIR** | Action Tchadienne pour la Promotion des Initiatives Rurales |
| **CELIAF** | Cellule de Liaison et d’Information des Associations Féminines |
| **CNARR** | Commission Nationale d’Accueil et de Réinsertion des Réfugiés et Retournés |
| **PCD** |  Plan Communal de Développement |
| **CSAI** | Conseil Supérieur des Affaires Islamiques |
| **FAO** | Organisation des Nations Unies pour l’Agriculture et l’Alimentation |
| **G5 SAHEL** | Groupe des Cinq Pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) |
| **LTDH** | Ligue Tchadienne des Droits de l’Homme |
| **OIM** | Organisation Internationale pour les Migrations |
| **OSC** | Organisations de la Société Civile |
| **PAM** | Programme Alimentaire Mondial |
| **PND** | Plan National de Développement |
| **PNUD** | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| **PTA** | Plan de Travail Annuel |
| **RCA** | République Centrafricaine |
| **SECADEV** | Secours Catholique pour le Développement |
| **SODELAC** | Société pour le Développement du Lac |
| **UNFPA** | Fonds des Nations Unies pour la Population |
| **UNHCR** | Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés |
| **UNICEF** | Fonds des Nations Unies pour l’Enfance |
| **VNU** | Volontaire des Nations Unies |

# FICHE SYNOPTIQUE DU PROJET

|  |  |
| --- | --- |
| INTITULE DU PROJET | Appui à la lutte contre la radicalisation au sein des populations tchadiennes |
| CODE D’IDENTIFICATION DU PROJET | 0098845 |
| TUTELLE DU PROJET | Ministère de la Sécurité et de l’Immigration |
| DATE D’APPROBATION DU PROJET | Juin 2016 |
| DATE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT PAR LE PNUD ET L’ETAT DU TCHAD | 28/02/2017 |
| DATE DE MISE A DISPOSITION DES FONDS JAPONAIS AU PROFIT DU PROJET |  24 mars 2016  |
| DATE DE MISE A DISPOSITION DES FONDS PNUD ET DE LA CONTRE PARTIE DE L’ETAT POUR LA SUITE DU PROJET | - PNUD : 28/02/2017- Contrepartie de l’Etat : |
| OBJECTIF GLOBAL | Promotion de la paix et de la sécurité |
| OBJECTIF SPECIFIQUE | Lutte contre la radicalisation et l’extrémisme violent |
| RESULTATS/PRODUITS ATTENDUS DU PROJET | Le cadre légal et institutionnel de lutte contre le terrorisme est efficace et intègre les principes fondamentaux des Droits de l’homme |
| Les institutions religieuses et la société civile participent efficacement à la résilience communautaire face aux conflits, à la radicalisation et à l’extrémisme violent |
| Les communautés, les jeunes et les femmes en particulier réduisent leur vulnérabilité socio-économique et sont capables de prévenir l’extrémisme violent et à la radicalisation |
| PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU PROJET | [[1]](#footnote-1)CO-FINANCEMENT EN ESPECES (en $ US [1]) | JAPON | 900.000 USD |
| PNUD | 500.000 USD |
| Etat Tchadien | XXXX |
| TOTAL | 1.400.000 USD |
|  OSC PARTENAIRES BUDGET DE MISE EN OEUVRE | CELIAF | Cellule de Liaison et d’Information des Associations Féminines |
| LTDH | Ligue Tchadienne des Droits de l’Homme |
| ATPIR | Action Tchadienne pour la Promotion des Initiatives Rurales |
| MODALITE D’EXECUTION DU PROJET | Exécution directe |
| DATE DE DEMARRAGE DU PROJET  | 01/07/2016 |
| DATE DE LANCEMENT DU PROJET | 01/06/2016 |
| DUREE DU PROJET  | 18 Mois |
| BENEFICIAIRES | Directs | Personnes en situation de rédition, refugiés/déplacés internes, retournés, populations hôtes, leaders communautaires et religieux, personnes vulnérables. |
| Indirects | Autorités administratives, population tchadienne |
| LOCALISATION | Siège du -projet | PNUD TCHAD |
| Couverture géographique | Lac Tchad (Bol, Baga Sola), N’Djamena, Logone Oriental(Goré) |

# Résumé exécutif

Les troubles sécuritaires transfrontaliers du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Soudan, entrainent des conséquences humanitaires énormes sur le Tchad. En effet, le pays est confronté à un afflux croissant de réfugiés, rapatriés et personnes déplacées (IDP) à cause de multiples attaques de la secte Boko Haram (BH) depuis le début de la crise au Nigeria.

Cette situation a amené le Tchad a s’engager dans une intervention militaire dans le nord du Cameroun et au Nigeria, afin de lutter contre la secte Boko Haram, alors que le pays était déjà présent au nord Mali. Les autorités tchadiennes sont préoccupées par une éventuelle propagation de l'intégrisme dans le pays en provenance des pays voisins, en l’occurrence la Libye, le Nigeria et le Niger où sévissent des affiliés aux organisations terroristes comme Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) et l'État islamique (IS).

Face à cette menace, un projet d’appui à la lutte contre la radicalisation des populations tchadiennes a été élaboré par le PNUD pour appuyer les efforts des institutions publiques tchadiennes. La volonté politique de s’attaquer frontalement à cette menace de la monté du radicalisme religieux et de l’extrémisme violent s’est traduite par la prise en compte dans le Plan National de Développement(PND), en particulier dans son axe relatif à la gouvernance.

**Critère de performances**

***Pertinence*:** le projet s’est avéré très pertinent**.** Du point de vue stratégique et opérationnel, il a démontré sa capacité de répondre aux besoins prioritaires du Pays. Les objectifs du programme sont alignés avec les priorités nationales dont les principaux axes ont été définis dans la « vision 2030 » et le PND 2017-2021, et par-delà les grandes politiques et stratégies économiques de développement des instances sous régionales comme le G5 sahel.

***Efficacité :*** La mise en œuvre du projet est moyennement satisfaisante. Le projet a démontré une certaine capacité à mettre en œuvre des activités dans un temps relativement court. Quant aux résultats, certains prennent un peu plus de temps pour produire les effets escomptés. Le principe de la gestion axée sur les résultats préconise leur valorisation.

***Durabilité :*** La stratégie de responsabilisation des acteurs de la société civile a été porteuse en termes d’appropriation. Le renforcement des capacités, et la stratégie de formation des formateurs donnent les gages d’une pérennisation du projet. Elle est estimée satisfaisante

***Thèmes transversaux :*** Les activités développées adressent la thématique du genre de façon spécifique. Le reportage n’appréhende pas souvent ces aspects de manière formelle quand bien même ils sont pris en compte dans les documents de conceptions. Toute fois ce critère est satisfaisant dans l’ ensemble.

***Efficience :*** les facteurs d’appréciation de l’efficience sont corrélés à l’efficacité donc le niveau d’atteinte des résultats en rapport aux ressources financières, humaines et au temps utilisés pour l’obtention desdits résultats. Elle est moyennement satisfaisante

***Principes de Gestion* :** le niveau de prise en compte des principes de gestion de la Déclaration de Paris (Appropriation, harmonisation, alignement) dans le programme. Tous les objectifs du projet sont alignés sur les politiques et stratégies du pays. En ce qui concerne le principe d’harmonisation, elle s’avère insuffisante. Plusieurs PTF interviennent dans le même axe de développement avec les mêmes bénéficiaires tout en gardant chacun leur mode opératoire, même au sein des Nations Unies. Le projet a fonctionné ex nihilo. Ceci lui confère un niveau moyennement satisfaisant

***Gestion de rendement :*** les cadres de rendement actuels restent souvent théoriques. Les mécanismes de suivi-évaluation ne sont pas systématiquement utilisés que pour des prises de décisions. L’intégration de la gestion des risques est une constante dans le document de projet. Plusieurs défaillances surgissent au niveau du cadre logique comme par exemple dans la chaine des résultats où les hypothèses de cause à effets souffrent souvent de manque de solidité. La formulation des produits n’est pas suffisamment claire, et souvent trop ambitieuse. Sur 14 indicateurs 3 seulement sont SMART. Plusieurs indicateurs couvrent plusieurs activités en termes de cibles à atteindre. La gestion des rendements est moyennement satisfaisante.

# Tableau 1 : récapitulatif des performances selon les critères d’évaluation

|  |  |
| --- | --- |
| ***Critères de rendement*** | ***Projet*** *[[2]](#footnote-2)* ***notation/5*** |
| **Pertinence** | 4,5 |
| **Efficacité** | 2,5 |
| **Durabilité** | 3,5 |
| **Thèmes transversaux : Genre et Droits humains** | 3 |
| **Efficience** | 3 |
| **Principe de gestion** | 2,5 |
| **Gestion de rendement** | 2,5 |
| **Échelle de notation de 1 à 5 : Très insatisfait (0 à 1); Insatisfait (1.1 à 2); Moyennement satisfaisant (2.1à 3); Satisfaisant (3.1 à 4); Très satisfaisant (4.1 à 5);** |

***Analyse des résultats***

Le projet s’articulait autour de la progression vers 3 produits essentiels : i) le cadre juridique et institutionnel de lutte contre le terrorisme est efficace et cohérent aux principes fondamentaux des droits humains; ii) les institutions religieuses et la société civile participent efficacement à la résilience communautaire face aux conflits, à la radicalisation et à l’extrémisme violent ; iii) les communautés, les jeunes et les femmes en particulier réduisent leur vulnérabilité socio-économique et sont capables de prévenir l’extrémisme violent.

Au regard de la nature et de la complexité du premier produit, les résultats engrangés par les activités sont faibles. L’élaboration de la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme et le Plan d’action constituent des résultats tangibles de ce produit.

Le deuxième produit qui se réfère à la participation efficace des institutions religieuses, et de la société civile à la résilience communautaires face aux conflits, à la radicalisation et à l’extrémisme violent, enregistre des acquis. Il s’agit du renforcement des capacités des chefs religieux pour la lutte contre la radicalisation. A N’Djamena et dans les zones péri-urbaines, des milliers de jeunes sont informés sur le phénomène de la radicalisation et s’engagent dans la lutte à travers des groupes de contrôle et de surveillance dans les lieux de culte et à forte affluence. A l’instar de N’Djamena, dans le Logone orientale et le Lac, la prise de conscience est perceptible et la volonté politique des autorités locales et traditionnelles de lutter contre le phénomène, facilite les activités relatives à la mise en place et au fonctionnement des différents comités. A Gorē par exemple, le préfet et le curé de la paroisse sont des membres actifs du comité de dialogue intercommunautaire pour la cohésion sociale. Par ailleurs, cette région a connu l’implication des acteurs de la société civile dans la révision d’un Plan de Développement Communautaire incluant les questions relatives à la lutte contre la radicalisation.

Le troisième produit est relatif à la réduction de la vulnérabilité socioéconomique des communautés, des jeunes et surtout les femmes et leur capacité à prévenir l’extrémisme violent et la radicalisation. Les résultats sont perceptibles au niveau des retournés, refugiés, déplacés qui ont bénéficié des formations et des micros subventions, leur permettant d’initier des activités génératrices de revenue. Toutes fois, ces activités prennent du temps avant de générer des effets escomptés.

**Conclusions**

Pendant que des problèmes énormes de gouvernance politique, environnementale et économique se posent, mobilisant une grande partie des ressources financières de l’Aide Publique au Développement et des ressources propres dans les plans de développement, les questions du radicalisme, d’extrémisme religieux et de terrorisme viennent s’ajouter aux innombrables défis à relever.

La démarche de mise en œuvre du projet a respecté les cinq (5) principes programmatiques du SNU : le développement des capacités, l’égalité du genre, la gestion axée sur les résultats, la durabilité sociale, environnementale, et l’approche droits humains.

Les résultats engendrés dans la mise en œuvre du projet dans l’espace théorique de 18 mois sont à valoriser, y compris les leçons apprises. Il s’agit essentiellement d’une prise de conscience rapide du phénomène de la radicalisation, de la nécessité de lutter contre le phénomène avec tous les acteurs impliqués et de façon multidimensionnelle. La réduction de la vulnérabilité socioéconomique fortement appréciée par les bénéficiaires, n’a pas encore engendré des résultats tangibles. Elle mérite néanmoins d’être suivie et poursuivie, car les Activités Génératrices de Revenus ont besoin de plus de temps pour produire des effets escomptés.

Certaines insuffisances et difficultés d’ordre opérationnel ont émaillées la mise en œuvre des activités. Il s’agit entre autres du cadre de travail non optimal au démarrage du projet pour l’équipe de coordination à Bol, la brièveté du délai de mise en œuvre pour la livraison des services contractés avec les partenaires, l’insuffisance du personnel du projet pour la coordination des activités, les capacités limitées des partenaires à assurer un encadrement de proximité, des insuffisances dans le suivi des activités par les partenaires eux même et par l’équipe du projet. Tous ces facteurs ont été des contraintes objectives pour l’atteinte des résultats.

En termes de théorie du changement, le projet dans sa conception visait à adresser des réponses à la radicalisation dans ses conséquences humanitaires. Pour ce qui concerne les causes immédiates, une tentative de réponse est esquivée à travers l’information et la sensibilisation. Quant aux causes profondes, un processus de développement local donnant des perspectives d’épanouissement des personnes vulnérables pourrait à moyen terme freiner la radicalisation.

Le PNUD, en tant qu’agence lead des Nations Unies doit faire un plaidoyer à plusieurs niveaux, en vue de l’implémentation d’un programme conjoint dans le cadre du DAO. Cet ancrage institutionnel fort accompagné de la volonté politique de l’État Tchadien devait permettre d’adresser le problème du terrorisme qui serait un combat de longue haleine.

***Recommandations***

**Recommandations adressées au Gouvernement et au PNUD avec chef de file le Gouvernement**

**N°1** Veuillez à un ancrage institutionnel conséquent et solide du projet/programme et en assurer la supervision par l’implication effective des différents intervenants dans le domaine.

**N°2** Élaborer un document de politique nationale de lutte contre le terrorisme, l’extrémisme violent et la radicalisation, incluant la définition des termes, des concepts, des mots et les diffuser à tous les partenaires et intervenants dans le domaine.

**N°3** Veuillez à la coordination des projets/ programmes conformément à la politique nationale et régionale de lutte contre le terrorisme et la radicalisation.

**N°4** Elaborer des programmes de développements locaux, en dotant les collectivités territoriales des zones défavorisées et à risque, de services sociaux de base et d’infrastructures pérennes, favorisant le développement endogène.

**N°5** Traiter de façon idoine la problématique des cas de reddition de Boko Haram, en élaborant un processus particulier de démobilisation et de réintégration.

**N°6** Considérer les zones à risques, les zones vulnérables comme étant en situation de catastrophe, et élaborer des programmes de relèvement précoce en conséquence.

**Recommandations adressées au PNUD et au Gouvernement avec chef de file le PNUD**

**N°1** Faire un plaidoyer auprès du Gouvernement et des PTF pour l’augmentation de leur participation aux dépenses du programme pour des financements à long terme permettant de couvrir plus de régions à risque.

**N°2** Adapter les outils de sensibilisation aux populations cibles d’intervention, d’origines tchadiennes, centrafricaines et autres réfugiés/retournés.

**N°3** Harmoniser l’approche de communication pour le changement de comportement entre les différents partenaires, en renforçant les systèmes de communication existants.

**N°4** Intensifier la formation des formateurs dans les programmes à venir en vue de bénéficier de l’effet démultiplicateur.

**N°5** Adresser des formations aux femmes prédicatrices dans les centres de mémorisation du coran et impliquer d’avantage les femmes dans les campagnes de sensibilisation et de formation.

**N°6** Intensifier la mise en place des cadres de dialogue et de concertation intercommunautaire et inter religieux aux niveaux décentralisés.

**N°7** Harmoniser les critères de vulnérabilité en partenariat avec les agences humanitaires dans le but d’être plus efficace en matière de relèvement précoce, et d’amélioration de la résilience des bénéficiaires.

**Recommandations adressées spécifiquement au PNUD**

**N°1** Elaborer un programme conjoint avec les autres agences des Nations Unies pour conforter l’articulation efficace entre l’humanitaire et le développement, dans la dynamique du « Delivery as One ».

**N°2** Poursuivre la responsabilisation des OSC dans la mise en œuvre des programmes en veillant à leur capacité réelle d’encadrement technique de proximité.

**N3** Veuillez à informer, si possible former les OSC partenaires de mise en œuvre dans les techniques de production des documents financiers conformes aux procédures du PNUD et à la Gestion axée sur les Résultats.

**N4.** Repenser la formule de micro crédit et l’intégrer dans un programme de développement local et/ou de relèvement précoce.

**N°5** Alterner la prestation de service des partenaires dans certaines des zones d’intervention avec les VNU, qui ont une plus-value en terme de développement communautaire, pour accompagner et suivre les activités de projet/programme dans les zones vulnérables.

**Recommandations adressées spécifiquement au Gouvernement**

**N° 1** Prévenir la radicalisation par un engagement ferme et une volonté politique forte, marqués par des campagnes de sensibilisation tout azimut et des discours sophistes de tolérance religieuse, en s’appuyant sur les autorités religieuses et en utilisant tous les canaux de communication.

**N°2** Organiser et former les jeunes volontaires des structures informelles de surveillance et de contrôle dans les lieux de cultes, des places publiques et dans les quartiers.

**N°3** Instaurer de façon systématique des cours sur le sophisme religieux dans les curricula des écoles, des lycées et des universités.

**N°4** Prendre en compte les dimensions des droits humains dans la lutte contre le terrorisme et la radicalisation.

**Recommandations adressées spécifiquement aux OSC partenaires**

**N°1** veuillez au respect de la livraison des services de qualité conformément aux protocoles d’accord signés.

**N°2** veuillez au suivi des activités par du personnel de relais sur le terrain et dans les sites des refugies/retournés/déplacés pour en assurer l’encadrement de proximité.

**N°3** amélioré les flux de communication avec l’équipe du projet en vue de la bonne compréhension du mandat des prestations de service et des procédures du PNUD.

**N°4** veuillez à produire des rapports conformes aux activités effectivement réalisées en y fournissant des données viables.

# I Introduction

## Situation géographique

Avec une superficie de 1 284 000 km2, le Tchad occupe le 5e rang des pays les plus vastes d’Afrique après le Soudan, l’Algérie, la République Démocratique du Congo et la Libye. Ce pays est situé dans une zone qui partage l'Afrique arabe de l'Afrique noire, étant limité au nord par la Libye, à l'est par le Soudan, au sud par la République centrafricaine, au sud-ouest par le Cameroun et le Nigeria, et à l'ouest par le Niger. Pays totalement enclavé, le Tchad est à plus de 1000 km du port maritime le plus proche, qui est celui de Douala au Cameroun.

## Profil démographique

La population tchadienne est estimée à 14 millions[[3]](#footnote-3) d’habitants. Les densités varient considérablement du nord au sud du pays. La densité est plus élevée dans les zones de la savane tandis que le Sahara est très faiblement peuplée (0,1/km2).

La croissance démographique annuelle moyenne se situe à 3,53%[[4]](#footnote-4). L’indice synthétique de fécondité ISF de 7,04 naissances / femme[[5]](#footnote-5) est l’un des plus élevés de la sous-région. Les femmes et les hommes représentent respectivement 50,7% et 49,3% de la population totale.

Depuis 2015, le pays accueille « environ 400.000 réfugiés, 100.000 déplacés internes et 90.000 retournés selon OCHA (juin 2016), suite aux conflits dans les pays voisins (Libye, Soudan, RCA, Nigéria) et l’activisme armé dans la région du Lac[[6]](#footnote-6) »

# II Contexte de développement

##

## Historique

Quelques années seulement après son accession à l’indépendance en 1960, le Tchad va connaître des crises politico-militaires récurrentes qui vont avoir des effets désastreux sur son développement. Depuis 2009, le pays connaît une certaine stabilité interne après des décennies de conflits armés.

Cependant, les troubles sécuritaires transfrontaliers du Cameroun, de la République Centrafrique, du Soudan entrainent des conséquences humanitaires énormes sur le pays. En effet, le Tchad est confronté à un afflux croissant de réfugiés, rapatriés et personnes déplacées (IDP) à cause de multiples attaques de la secte Boko Haram (BH) depuis le début de la crise au Nigeria.

En conséquence, le Gouvernement de la République du Tchad, avec l'accord des autres pays concernés, est engagé dans une intervention coûteuse de son armée dans le nord du Cameroun et du Nigeria, afin de lutter contre la secte Boko Haram ainsi qu’au Mali, ce qui constitue une pression supplémentaire sur les finances publiques. Les autorités tchadiennes sont préoccupées par une éventuelle propagation de l'intégrisme dans le pays en provenance de trois pays voisins en l’occurrence la Libye, le Nigeria et le Niger où de petits groupes radicaux influencés par Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) et l'État islamique (IS) sont actuellement actifs.

Face à cette menace, un projet d’appui à la lutte contre la radicalisation des populations tchadiennes a été élaboré par le PNUD pour appuyer les efforts des institutions publiques tchadiennes. La volonté politique de s’attaquer frontalement à cette menace de la monté du radicalisme religieux et de l’extrémisme violent s’est traduit par la prise en compte dans le Plan National de Développement(PND), en particulier dans son axe relatif à la gouvernance.

## Développement

Depuis l’avènement de la démocratie en 1990, le pays s’est doté des outils de planification et de stratégie de développement (Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté 1 et 2, Plan National de Développement PND 2013-2015, 2017-2021). A ces efforts de gouvernance économique, s’est ajouté un contexte économique favorable du boum pétrolier.

Ainsi le Tchad a connu deux phases de croissance économique durant ces dernières décennies : «  la phase d'avant 2003 avec une croissance moyenne de 3% environ, légèrement au-dessus du taux de croissance moyen démographique (2,5%, RGPH-1993), portée par les sous-secteurs de l’élevage et de l’agriculture ; et la phase d'après 2003 avec une croissance moyenne proche de 9%, nettement supérieur à 3,6% de croissance de la population (RGPH, 2009),reposant essentiellement sur le secteur pétrolier »[[7]](#footnote-7).

L'Indice du Développement Humain (IDH) au cours des cinq dernières années, (0,392 en 2015) est en hausse de 5,9%[[8]](#footnote-8) par rapport à 2012. Il se situe précisément à 0,396[[9]](#footnote-9) en 2016 et classe le Tchad au 186ième rang sur 188 pays.

## Profil économique

Le Tchad fait toujours face à plusieurs défis de développement malgré la relative croissance économique de la dernière décennie. Le marasme économique actuel caractérisé par l’effondrement du cours du pétrole vient fragiliser d’avantage les agrégats macro-économiques.

L’insécurité ambiante imputable au terrorisme dans le bassin du Lac Tchad et les troubles sécuritaires dans les pays voisins ont pesés négativement sur la gestion des finances publiques. En effet la croissance économique « de 6,4% en 2014, est passée à 0,9% en 2015[[10]](#footnote-10) »

Le PIB reste structurellement dominé par le secteur agricole qui représente environ 50%, malgré l’essor pétrolier. L’agriculture reste tributaire de la pluviométrie, elle-même dépendante des aléas climatiques.

Les ressources halieutiques ont été fortement réduites, résultats d’une dégradation de l’environnement par une pression humaine et une désertification incessante. En conséquence, le niveau de vie de certaines populations dont l’activité principale est la pêche a été affecté. Certaines régions sont plus affectées, telle que la région du Lac Tchad. «  Le lac a perdu 90 % de sa superficie entre 1960 et 2016, ce qui a eu d’immenses répercussions sur l’environnement, la situation socio-économique et la sécurité [[11]](#footnote-11)»

La gestion des troubles sécuritaires endogènes, transfrontalières et la crise de la bande sahélo-saharien ont une pression supplémentaire sur les finances publiques, ce qui réduit les ressources pour l’investissement pour le développement. En effet, le Tchad doit faire face à l’afflux massif des refugiés, des retournés et des déplacés internes dont les conséquences sont d’ordre humanitaire et socio-économique. L’accroissement de la pression sur les ressources naturelles et foncières déjà éprouvées par les sècheresses et les changements climatiques entraine aussi subséquemment des conflits intra et intercommunautaires.

# III Description du projet

Les défis sécuritaires et humanitaires auxquels doit faire face le Tchad sont considérés comme des axes prioritaires dans le plan de développement. Aussi l’ensemble du Système des Nations Unies (SNU) accompagne le Gouvernement Tchadien dans son développement en s’appuyant sur ses priorités à long terme, transcrites dans « La Vision 2030 : une Nation apaisée, unifiée dans sa diversité culturelle, résiliente par son économie transformée et offrant un cadre de vie agréable à tous».

Le Plan cadre de coopération entre les SNU et le Gouvernement(UNDAF) (2017-2021), prend en compte entre autres « La Promotion d’une culture de paix, des valeurs citoyennes et de la cohésion nationale (Sous-axe 1.1.)[[12]](#footnote-12) », repris dans le Plan National de Développement 2017-2021, à travers le volet « Une paix et une sécurité à consolider davantage[[13]](#footnote-13) ». Le cycle programmatique actuel se donne pour ambition d’articuler d’avantage l’Humanitaire et le Développement.

Le PNUD pour sa part, s’inscrit dans cette approche. En s’appuyant sur ses avantages comparatifs, il entend accompagner le Gouvernement Tchadien à travers la gouvernance démocratique et la cohésion sociale. En effet, il est précisé dans le CPD 2017-2021, que « le PNUD collaborera avec les institutions nationales et les communautés locales pour prévenir et combattre l’extrémisme violent et la radicalisation, notamment par le biais d’une plus grande participation [[14]](#footnote-14)».

Le projet d’appui à la lutte contre la radicalisation au sein des populations tchadiennes entend adresser des réponses à ce grand défi.

Initialement financé à hauteur de 900.000 USD par le Gouvernement de la République du Japon dans le cadre de la convergence de son mandat avec celle des Nations Unies pour la promotion de la paix et de la sécurité dans le monde, ce projet visait i) le renforcement du cadre juridique et institutionnel de lutte contre le terrorisme, ii) le renforcement de la résilience communautaire et iii) la réduction de la vulnérabilité socio-économique des populations (jeunes filles et garçons en particulier). Il devrait s’adresser à la fois aux institutions, aux communautés, aux familles et aux individus. La zone d’intervention ciblait la ville de N’Djaména et la région du Lac Tchad.

Cependant, dans le courant de l’année 2017, le Bureau Pays du PNUD a obtenu un financement additionnel de 500.000 USD, dans le cadre de « la fenêtre de financement » qui a permis la modification et l’extension du projet sur le plan programmatique et géographique. Ce second financement visait le renforcement de la collaboration société civile-autorités locales pour i) répondre aux défis du développement dans la région du Logone oriental, ii) la prévention et la gestion des conflits communautaires et iii) la réhabilitation des infrastructures de base.

Ainsi, le budget total du projet s’est élevé à 1.400.000 USD, soit 900.000 USD, pour le fonds Japonais et 500.000 USD pour le fonds PNUD. Cette addition de ressources financières et de révision du cadre d’intervention ont entraîné des réajustements suivants :

1. La zone géographique d’implémentation du projet qui couvrait initialement la ville de N’Djaména et la région du Lac, s’est étendue au Logone oriental pour prendre en compte les objectifs du fonds UNDP Funding Windows ;
2. Les activités, produits et indicateurs de résultats ont été reformulés pour prendre en compte les nouveaux objectifs ;
3. Les personnes retournées et déplacées ont été inclues comme bénéficiaires directs des interventions du projet.

Initialement élaboré pour une durée de 12 mois, le projet a, par ailleurs, fait l’objet d’une extension sans coût de 6 mois.

**IV Étendue et Objectifs de l’évaluation**

##

## Etendue de l’évaluation

La présente évaluation vise à mesurer le niveau d’atteinte des résultats du projet. Elle relève et apprécie le niveau de progrès dans la prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent au Tchad, tout en renseignant les partenaires du projet sur les besoins et les priorités pour une programmation future dans le domaine de la radicalisation et de l’extrémisme violent. Cette évaluation permet ainsi de tirer des leçons pour accompagner au mieux les partenaires de mise en œuvre et d’assurer la pérennisation des acquis du projet.

## Objectifs de l’évaluation

La présente évaluation finale couvre l’ensemble du projet, sur la période 2016-2017, dont les activités ont été mises en œuvre par le PNUD et ses partenaires de la société civile (CELIAF, LTDH, ATPIR, CSAI). L’évaluation finale a pour objectif d’apprécier le niveau de réponse à la radicalisation dans les zones ciblées par le projet. L’évaluation tient compte des activités en cours de réalisation et déjà réalisées par le PNUD et ses différents partenaires.

L’évaluation a une portée large, c’est-à-dire au-delà des résultats atteints, elle analyse le partenariat mis en place avec les ONG dans l’exécution des activités et les effets de ce partenariat dans l’atteinte des résultats.

Il s’agit de faire une appréciation multidimensionnelle du projet, et cela à partir des critères suivants:

* La pertinence du projet par rapport au contexte national, *régional et sous-régional* et aux priorités nationales;
* Les résultats atteints dans le cadre des multiples interventions du PNUD au cours de la période de mise en œuvre (2016-2017);
* Le degré de mise en œuvre du projet pays (niveau de réalisation des activités prévues et de l’atteinte des résultats en fonction des cibles), son efficacité et l’efficience de sa mise en œuvre ainsi que la qualité des résultats obtenus. Dans ce contexte, le cadre de mesure du rendement et le modèle logique sont revus et analysés ;
* Les résultats [[15]](#footnote-15) et leur durabilité ;
* L’approche-programme adoptée: la logique et la stratégie de mise en œuvre, son efficacité, sa pertinence;
* la prise en compte de l’égalité homme - femme et les droits humains dans la conception et la mise en œuvre du projet;
* les conclusions et leçons apprises de l’expérience de la période de mise en œuvre; afin d’en constituer une situation de référence pour informer l’élaboration de futures projets basés sur la lutte contre la radicalisation des populations tchadiennes.

# V Approche et Méthode de l’évaluation

##

## Approche

L’Équipe d’évaluation a adopté une approche méthodologique commune et a fait appel à une démarche rigoureuse. Il s'agit d'une approche structurée, transparente et vérifiable, permettant de répondre aux questions d’évaluation; de présenter et synthétiser les constatations; et de formuler des conclusions bien fondées sur des évidences et des recommandations robustes et utiles. Cette approche a appliqué les critères d'évaluation définis-pertinence, efficacité, efficience, durabilité et impact potentiel-au moyen des méthodes mixtes, qui associent avec des sources et des techniques autant quantitatives que qualitatives. Tout au long du processus de collecte des données et de recherche, les évaluateurs ont croisé leurs données afin d’arriver à une image réaliste au niveau macro du projet-pays. Les nombreuses sources d'informations et de collecte des données utilisées ont facilité leur validation par triangulation et par le fait même d’optimiser la validité des constats et conclusions. Dans la compilation et l'analyse des données et de l'information, l’équipe d’évaluation a porté une attention toute spéciale aux points suivants :

* La relation entre les priorités stratégiques établies et les réalisations concrètes;
* La planification budgétaire et les réalisations;
* L’évolution et l’adaptation du cadre logique et de la stratégie de programmation du PNUD au Tchad et cela au regard du contexte national, local et sous régional; le choix judicieux et stratégique des secteurs d’intervention;
* La gestion du rendement du projet de manière générale;
* La gestion des risques, ainsi que celle des grands principes et orientations stratégiques du PNUD; incluant les nouvelles approches;
* La prise en compte de l’égalité du genre et des droits humains;
* La stratégie de partenariat;
* La théorie du changement;
* L’application des principes de la déclaration de Paris.

La mission d’évaluation a également préparé une matrice d’évaluation détaillée, pour l’appréciation du rendement aux niveaux produits et activité. Cette matrice intègre les questions et sous-questions qui ont guidé l’analyse des documents. La matrice a identifié également les indicateurs de rendement, les sources d’information et les méthodes de collectes et d’analyse des données.

En favorisant une approche à trois niveaux d’analyse (Projet-Produits-Activités), le but est d’obtenir une appréciation de type holistique sur la performance générale du « projet d’appui à la lutte contre la radicalisation au sein des populations tchadiennes » à travers une appréciation des résultats atteints au niveau des interventions, des résultats de gestion, des bonnes pratiques et des leçons apprises, etc. Cette approche segmentée, permet également de formuler des recommandations, des réorientations stratégiques basées sur des évidences afin d’améliorer l’efficacité du projet, son impact à long terme et la programmation future.

Une attention particulière a été portée à d’autres éléments:

* Le dialogue politiques :le rôle, l’efficacité et les modalités de la participation du PNUD dans le dialogue des politiques au Tchad avec, le gouvernement et ses entités, la société civile, les autres partenaires techniques et financiers, etc.;
* Les stratégies et outils de gestion (gestion axée sur les résultats, performances et risques) établis pour évaluer le rendement des actions en matière de gouvernance

## Méthodologie

La méthode est basée sur la collecte des données primaires et secondaire, l’analyse des données et le rapportage.

* **Collecte des données**
* Pour ce qui concerne les données primaires, l’équipe de consultants a exploité toute la documentation disponible auprès du PNUD et les parties prenantes à l’exécution du projet dont l’évaluation est demandée
* Des entrevues avec les principaux intervenants et partenaires (structurées et semi-structurées à l’aide d’un guide d’entrevues pour chaque niveau d’analyse; des entrevues avec des acteurs impliqués dans le projet; des Groupes de discussion pour certaines catégories d’interlocuteurs tels les organisations de la société civile et certains groupes de bénéficiaires au niveau central;
* Des visites de terrain : un certain nombre de visites sur les sites du projet sont effectuées sur la base d’un échantillonnage. (2 Camps de réfugiés/retournés dans le Logone oriental et 2 camps de déplacés internes dans la région du Lac).
* L’échantillonnage des groupes cibles a été réalisé de façon raisonnée. Compte tenu de la spécificité de chaque zone d’intervention du projet et des groupes cibles (retournés/refugiés), l’échantillonnage raisonné a été fait sur la base de la représentativité des différents groupes bénéficiaires des appuis et une liste aléatoire de bénéficiaires en tenant compte de leur typologie (genre, vulnérabilité, droits humains). Cette méthode a permis de faire une triangulation des informations obtenues et de dégager des informations probantes pour l’analyse.
* **Analyse des données et reportage**
* Les critères et les questions d’évaluation présentés précédemment ont servi de référence pour l’analyse des données collectées à travers la revue documentaire, les entrevues et groupes de discussion, de même que les visites de terrain.
* A travers les cotations des produits, les performances du projet sont analysées selon les critères d’évaluation qui figurent dans les Termes de référence de l’évaluation et dans la matrice d’évaluation.

Le recours à la triangulation des données assure, la validité de l’analyse et a permis de produire un rapport qui a identifié les facteurs de succès, les faiblesses, les enjeux et les leçons du cadre de programmation, ce qui a permis de dégager les orientations souhaitables pour l’avenir pour appuyer la prise de décision pour les programmations futures.

* + **Le reportage** a suivi les directives des TDR et a constitué en la présentation**:** d’un rapport de démarrage**:** un Rapport provisoire de l’évaluationUne Présentation PowerPoint de restitution des principaux résultats et un Rapport final de l’évaluation

## Contraintes et limites de l’évaluation

Les documents fournis par le PNUD, la partie nationale et les partenaires de mise en œuvre ont constitué la principale source de documentation et d’information pour mener cette évaluation. Conformément à la méthodologie, l’évaluation s’est appuyée également sur des données secondaires recueillies à travers des entrevues, observations et analyses.

Les conditions spécifiques à l’évaluation du projet d’appui à la lutte contre la radicalisation au sein des populations tchadiennes sont identifiées ainsi :

* L’accès à certaines sources d’informations a été difficile aussi à cause notamment de la mobilité au sein de l’administration publique au Tchad, de la situation sécuritaire dans les zones d’intervention et du contexte socio -politique au pays en général, marqué par des grèves au niveau de l’administration publique. Dans la mesure du possible, l’équipe d’évaluation a comblé ces limites par la triangulation des sources d’informations, en établissant un juste équilibre entre les différents niveaux d’analyse (projet, produits, activités) et une priorisation quant aux enjeux et préoccupations au Tchad et au sein du PNUD en ce qui concerne le rendement du projet;
* La mise à la disposition à l’équipe d’évaluation de documentation partielle, en plus de la fiabilité de certaines données fournies par les partenaires d’exécution ont rendu complexe l’analyse rigoureuse. En effet, certains rapports d’activités ont été directement récupérés au niveau des partenaires de mise en œuvre. Nonobstant cela, la liste des partenaires au niveau des structures techniques centrales et même régionales n’était pas disponible. Les évaluateurs ont fait usage des leurs propres réseaux de connaissance pour avoir le contact de certaines personnes ressources.
* Les données collectées sur le terrain et au bureau de PNUD de N’Djamena ainsi qu’avec les partenaires de mise en œuvre du projet n’étaient pas désagrégées selon l’âge et le sexe, ce qui n’a pas permis de déterminer le groupe d’âge ou le sexe le plus représenté parmi les bénéficiaires. Cette information aurait permis de faire des projections sur les groupes d’âges atteints dans la mise en œuvre du projet, et de faciliter l’analyse de l’équité par rapport au sexe ;
* Les dépenses du projet n’étaient pas réparties par région de mise en œuvre. Dans ces cas les analyses ont été faites sur les données globales et agrégées disponibles. Il n’a pas été possible d’analyser le coût du projet par bénéficiaire et par région ;
* Les données sur les indicateurs de performance n’étaient pas complètes pour certaines régions et pour certains partenaires, de même que l’insuffisance des données sur le nombre exacte des bénéficiaires dans chaque région de mise en œuvre. Par conséquent il n’a pas été possible d’estimer le coût pour chaque bénéficiaire du projet ;
* L’absence de situation de références, issue d’étude de Baseline, n’ a pas permis de mesurer exactement l’état d’avancement des cibles visées, en plus de fait que la plus part des indicateurs sont «  non SMART »;
* L’insuffisance des données a limité l’analyse de l’efficience du projet et la qualité des services.

## Structure du rapport

Le présent rapport est divisé en plusieurs grandes sections, de façon à permettre une compréhension logique et cohérente.

* Contexte de développement ;
* Description du projet ;
* Etendu et objectif de l’évaluation ;
* Approche et méthodologie de l’évaluation ;
* Résultats du projet;
* Analyses des performances;
* Leçons apprises ;
* Déductions, conclusions générales;
* Recommandations

# VI Analyses des données

##

## Résultats de la mise en œuvre du projet

L’analyse porte sur l’état d’exécution physique

### *Résultats physiques*

Le projet d’appui à la lutte contre la radicalisation au sein des populations tchadiennes a été exécuté selon 3 produits attendus. Ces 3 produits sont l’objet d’analyse de résultats de façon séquentielle.

**Produit 1 : *le cadre juridique et institutionnel de lutte contre le terrorisme est efficace et cohérent avec les principes fondamentaux des droits humains***

 Il est attendu selon les PTA :

* Les acteurs de la lutte antiterroriste y compris ceux de la société civile sont formés et coordonnent leurs interventions ;
* La stratégie nationale de lutte contre le Terrorisme et le Plan d’action adoptés et mis en œuvre
* La Convention internationale de 1997 pour la suppression du terrorisme avec utilisation des bombes explosives ratifiée ;
* La Convention internationale (1999) pour la lutte contre le financement du terrorisme ratifiée
* La formation et la coordination des interventions des acteurs de la lutte antiterroriste, y compris ceux de la société civile, constitue une activité à plusieurs facettes. Dans la documentation, il n’existe pas de base de données ou d’un tableau synoptique retraçant tous les acteurs étatiques et non étatiques intervenants dans la lutte contre le terrorisme. Par conséquent il est fastidieux de déterminer avec précision quels sont les acteurs qui ont bénéficiés de formation.

Toutefois, les autorités administrative judicaires et traditionnelles ont été sensibilisées sur la prévention de la radicalisation et des actions concertées devraient conduire la démarche principale pour faire face au défi. De ce fait les résultats concernant cette activité restent donc mitigés.

* La stratégie Nationale de lutte contre le Terrorisme et le Plan d’action adoptés et mis en œuvre. Cette activité se trouve réalisée. En effet, la stratégie de lutte contre la radicalisation et le plan d’action ont été élaborés.
* Les ratifications des conventions internationales de 1997 et de 1999 concernant respectivement la suppression du terrorisme avec utilisation des bombes explosives et son financement sont des processus engagés.

Les principaux résultats au niveau de ce produit sont sans conteste, l’élaboration de la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme et le plan d’action. Il s’agit d’un effet positif indirect de la coordination des interventions des acteurs de lutte antiterroriste. Toutefois, le taux d’exécution des activités et de leur résultats peuvent être considérer de façon linéaire à 40%.

**Produit 2** :***Les institutions religieuses et la société civile participent efficacement à la résilience communautaire face aux conflits, à la radicalisation et à l’extrémisme violent.***

Il est escompté :

* Six comités locaux fonctionnels (Bol, Baga Sola, Logone oriental)
* Deux cent personnes membres des comités locaux, dont un minimum de 60 femmes sont formé en gestion des conflits et à la prévention de la radicalisation.
* Trois (3) plans de développement communaux intégrant les questions de radicalisation, de l’extrémisme violent et du genre élaboré.
* Existence du curriculum de formation et d’éducation à la tolérance
* Un minimum de 100 Imams est formé
* Un minimum de cinq (5) caravanes de restitution et de sensibilisation organisé dans les îles
* Plusieurs personnes refugiés / retournés ont bénéficié de formation sur la gestion des conflits et la prévention de la radicalisation. Dans le Logone oriental, la CELIAF a réussi à mettre en place des cellules de gestion de conflits intercommunautaires dans les camps des retournées et des refugiés. Des activités innovantes ont été initiés dans le cadre de la cohésion sociale, de la tolérance et de la coexistence pacifique permettant les échanges sociaux, culturels, et commerciaux entre les populations hôtes et les réfugiés. A l’intérieur des camps, des comités sont formés pour résoudre des conflits de plusieurs ordres.
* Au niveau de la région du Lac, la prise de conscience des autorités locales, administratives et religieuse a eu pour effet la mise en place des comités de veille, de surveillance contre l’extrémisme violent.
* A N’Djamena et dans les zones péri-urbaines, plusieurs activités de sensibilisations faites par le Conseil Supérieur des Affaires Islamiques(CSAI) et la Ligue Tchadienne des Droits de l’Homme(LTDH) par la radio et les caravanes, ont permis l’engagement de plusieurs leaders jeunes et femmes dans la sensibilisation contre la radicalisation. Grace à ces séances de formations et de sensibilisation, on assiste à un enrôlement volontaire de jeunes pour les contrôles aux niveaux des mosquées/églises et élargies aux cérémonies sociales de baptêmes, mariages, etc.

# Encadré n° 1 : Exemples de témoignages sur les résultats de la sensibilisation

Un iman atteste : «  nous étions environ 200 imans à avoir bénéficié de 4 ateliers de formation. Maintenant à chaque occasion surtout après la prière du vendredi, je prends 15 minutes pour sensibiliser les fidèles contre la radicalisation et je prêche la tolérance, l’amour du prochain dans la diversité et je constate que de plus en plus les jeunes, environs 700, viennent à nous pour le service d’ordre et de sécurité et certains abandonnent des tendances de radicalisation. » Un autre affirme qu’il profite souvent de sa position dans un lycée islamique pour passer des messages contre la radicalisation pendant les pauses ou à l’absence d’un enseignant. Il affirme que certains changements se perçoivent à travers des signes extérieurs qui sont des prémices de la radicalisation : «  avant tu vois le fidèle avec un boubou, un pantalon court et une barbe, et ensuite, il rase sa barbe et porte des grands boubous et des pantalons avec des bas long ».

Un lycéen raconte comment il a pris conscience du danger de la radicalisation dans son établissement : « un radical c’est quelqu’un qui a pris le mauvais chemin comme Boko Haram parce qu’ il tue des gens au nom de l’Islam alors que c’est faux, il pense aussi que ceux qui vont à l’école française ont l’esprit français donc évite les contacts avec ceux-ci, maintenant avec la sensibilisation ceux qui allaient dans ce sens ont changé, ils cotisent et font des sorties ensemble pour s’amuser ».

 Au niveau des femmes de la Ligue des femmes OULEMA, elles attestent que la radicalisation est orientée surtout vers les femmes. Une d’elle confia : «  4 à 5 prédicatrices seulement ont bénéficié de la formation alors qu’il y a 109 centres de mémorisation et de formation du coran qui sont dirigés par des femmes, ceci est largement insuffisant, surtout au niveau des jeunes filles beaucoup reste à faire car leur situation est souvent très précaire et elles se laissent facilement enrôlées »

* Quant à l’intégration de la lutte contre la radicalisation dans les PDC et les curricula, les résultats sont plutôt mitigés. Les processus de révision sont participatifs et doivent voir l’implication large et active des bénéficiaires. Tout porte à croire que l’élaboration et la révision des PCD fut simplement bureaucratique et n’a pas tenu compte de ce paramètre de réussite de l’objectif. Pour ce qui concerne les curricula, des efforts restent encore à faire.
* Les réalisations dans le Logone oriental révèlent que  140[[16]](#footnote-16) personnes ont bénéficié de formation en dialogue intercommunautaire et une estimation de 1039[[17]](#footnote-17) dont 647 femmes sensibilisées sur la radicalisation et la tolérance à N’Djamena et dans ses périphéries. Les objectifs des cibles sont largement dépassés.

On peut évaluer le niveau de réalisation de ce produit à 50%

**Produits 3 : *Les communautés, les jeunes et les femmes en particulier réduisent leur vulnérabilité socio-économique et sont capables de prévenir l’extrémisme violent et la radicalisation***

Résultats attendus :

* Cinq (5) plateformes d’échange sur la radicalisation et la tolérance sont fonctionnelles
* Au moins 50 000 jeunes dont 30% de filles touchés par la campagne de sensibilisation
* Au moins dix(10) propositions de création d’affaires sont approuvées dont au moins cinq sont portées par des jeunes filles
* Un montant de 180 000 USD est accordé sous forme de petites subventions à plusieurs jeunes filles et garçons dont au moins 50% de filles selon les profils et projets proposés

Quatre (4) infrastructures de formation professionnelle, socio-économiques et éducatives sont réhabilitées

* Les séances de formation et les micros subventions aux bénéficiaires (retournés, refugiés et populations hôtes), en vue de leur permettre de mener des activités génératrices de revenus, constituent les grandes réalisations inscrites sous ce produit. Ce qui leur permet de réduire leur vulnérabilité socio-économique. En effet ,184[[18]](#footnote-18) femmes dans le Logone oriental et 200 personnes dans la région du Lac ont bénéficié de micro subventions. Des formations à la volée en transformation de fruits[[19]](#footnote-19) (confiture de goyave) et en maraichage ont été dispensées également dans la région du Lac. La capacité des bénéficiaires à mettre en pratique les formations reçues n’est pas évidente car la plupart ne dispose pas d’outils de transformation et/ou des moyens de production adéquate. Quant aux micros subventions, malgré la bonne volonté des bénéficiaires, le recouvrement est dans l’impasse, soit pour faute de suivi, soit par ’insuffisance des recettes. Ainsi à Bol un des rares bénéficiaires à avoir pu rembourser la totalité de son crédit, explique : «  *j’ai acheté un petit groupe électrogène avec un écran et une Play station et je loue une petite maison. Par jour je peux gagner 5000fcfa, ainsi je mets 3000 fcfa de côté .C’est ainsi que j’ai pu rembourser le crédit, maintenant je compte agrandir le local* ». Un autre, toujours à Bol, affirme qu’il a labouré et semé un ha de maïs, mais il n’a rien pu récolter à cause de l’inondation de la parcelle survenu après une pluie.
* Quant aux comités pour l’auto surveillance de la lutte contre l’extrémisme violent, ils sont le cheval de bataille des autorités locales et administratives, ce qui a favorisé leur implantation.

**Encadré n° 2 : Exemples de témoignages relatifs à la réduction de la vulnérabilité des bénéficiaires**

Dans le site des déplacés de Kaya dans la région du Lac, un bénéficiaire explique sa situation : «  *nous avons fuis notre île parce que les gens de la secte Boko Haram sont venu et ont brulé nos cases, nous sommes arrivés à Bol et la population nous a donné de l’eau à boire. Il n’y a pas de conflit avec les populations hôtes. Ils nous donnent même des terres à cultiver mais en retour nous devons leur rétrocéder la moitié de notre récolte. Avec la formation en maraichage nous avons appris comment faire les carreaux, comment semer et comment amener de l’eau. Nous voyons que les champs se présentent mieux qu’avant, nous espérons récolter plus cette saison. Néanmoins nous n’avons pas suffisamment de matériels pour cultiver les champs* »

Dans les camps des refugiés d’Amboko dans la région du Logone oriental, une refugiée s’exprime sur son niveau de satisfaction : « *Avant je dépendais des rations alimentaires pour me nourrir, maintenant avec le micro crédit j’achète des céréales pour revendre. Avec le bénéfice, j’ai pu m’acheter une chèvre, et une machine à coudre, j’arrive à me soigner et à me nourrir, mais le délai de 3 mois pour rembourser le crédit est trop court, il faut revoir cela* ».

* Les infrastructures de formation professionnelle, socio-économique et éducative n’ont pas été réhabilitées et dans les zones concernées, les populations n’ont pas bénéficié non plus de formations professionnelles.
* Cinq plateformes sont identifiées et six (6) réseaux de prise en charge psychosociale, de réintégration des retournés sont fonctionnels selon le rapport d’activité de CELIAF.
* En ce qui concerne la prise en charge psychosociale, au niveau du Logone oriental, la CELIAF s’est reposée sur son expertise en terme de Violence Basée sur le Genre (VBG) pour faire passer le message qui souvent prête à confusion car la notion de sensibilisation contre la radicalisation se trouve diluer dans les messages de VBG. Par exemple dans le camp de Danamadja (site de retournés Logone oriental), à la question de savoir qu’est-ce que c’est que la radicalisation, deux bénéficiaires ont répondu qu’il s’agit de la violence exercée sur une femme.
* Au niveau du Lac, la perception des effets de la formation sur la prise en charge psycho sociale est encore plus faible. Par exemple sur le site de Yakoua, aucun retourné ne se rappelait de cette formation. Au regard du rapport fourni sur la formation, il ressort qu’il s’agit d’une consultation des cas «de crises traumatique, post traumatique » en lieu et place d’une formation des formateurs.

Le niveau de réalisation des résultats peut être estimé à 50%

### *Performances du projet selon les critères majeurs d’évaluation*

Les performances du projet s’analysent selon les critères standards de l’évaluation du DAC, OECD, comme précisé dans la démarche méthodique

### *1.3.1. Pertinence*

Le projet d’appui à la lutte contre la radicalisation s’inscrit dans la volonté du Gouvernement tchadien de la « La Vision 2030 : une Nation apaisée, unifiée dans sa diversité culturelle, résiliente par son économie transformée et offrant un cadre de vie agréable à tous». Le Plan National de Développement 2017-2021 marque d’avantage cet engagement à travers l’axe 2 : *Renforcement de la Gouvernance et de l’État de droit*. Le sous axe 2.4 met en exergue « *le Renforcement de la sécurité, facteur de développement*»[[20]](#footnote-20)

UNDAF prend en compte les aspects liés à la lutte contre la radicalisation à travers l’axe « *Gouvernance, paix et sécurité* » et l’effet 6 : « *D’ici à fin 2021, les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques de gouvernance inclusive, promouvant la démocratie, l’État de droit, la cohésion sociale et l’utilisation équitable des services publics de qualité, y compris pour les réfugiés*[[21]](#footnote-21) »

Le projet couvre le Plan Stratégique du PNUD pour le Résultat 2 : Gouvernance démocratique, le Résultat 7 : lutte contre la pauvreté, les inégalités et les exclusions, et le Résultat 5 : les pays sont en mesure de réduire les probabilités des conflits et de réduire les risques de catastrophes naturelles y compris du changement climatique.

Dans la sous-région, le G5 sahel correspond à la réponse aux défis sécuritaires de la bande sahélo saharienne.

Pour une appréciation quantifiée de la pertinence, le coefficient de la pertinence a été utilisé et se résume dans le tableau suivant

# Tableau 2 : Modalité de calcul de l’indicateur « coefficient de pertinence »

|  |  |
| --- | --- |
| **Facteurs d’appréciation du niveau de pertinence** | **Notation**[[22]](#footnote-22) |
| Facteur « a » : degré d’alignement des objectifs et activités du projet avec les priorités nationales, les besoins et attentes des populations (hommes, femmes), les défis majeurs du pays | 1/1 |
| Facteur « b » : degré d’alignement des objectifs et activités du projet avec les objectifs, du PND qui est le référentiel national en matière de développement économique et social et de la « Vision 2030 » | 1/1 |
| Facteur « c » : degré d’alignement des objectifs et activités du projet avec les objectifs et effets de l’UNDAF et du CPD | 1/1 |
| Facteur « d » : degré d’alignement des objectifs et activités du projet avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) | 1/1 |
| Facteur « e » : degré d’alignement des objectifs et activités du projet avec les objectifs et priorités définis dans les politiques et stratégies régionales (G5 Sahel, CEMAC, UA) | 0,5/1 |

La sommation des notations donne 4,5/5; ce qui signifie que le projet est très pertinent

### *1.3.2. Efficacité*

La stratégie de mise en œuvre reposait essentiellement sur la prestation de service contracté avec des partenaires de mise en œuvre : CELIAF, LTDH et ATIPIR. Les différents rapports d’activités font état d’une mise en œuvre complète surtout pour ce qui concerne LTDH et CELIAF. Pour ce qui concerne ATIPIR les rapports d’activités partiels obtenus ont été réalisés sur la base d’un Plan de mise en œuvre accéléré dont une activité reste encore en attente. En effet les protocoles d’accord disposaient des cadres de performances à atteindre conformément aux objectifs du projet.

Les activités sont réalisées à 100% pour CELIAF et LTDH.

**Tableau 3 : Récapitulatif de l’estimation linéaire des réalisations par produit**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Produits** | **Taux de réalisation des activités** | **Taux de réalisation des résultats** | **Taux de réalisation des objectifs[[23]](#footnote-23)** |
| Produit 1 | 20 % | 40% | 13% |
| Produit 2 | 100% | 50% | 17% |
| Produit 3 | 91% | **50**% | 17% |
| **Moyenne du projet** | **70%** | **47%** | **16%** |

*Sources : triangulation des donnés du tableau de l’analyse des produits en annexe 1*

Les pourcentages de réalisations des résultats et des objectifs sont pondérés par le coefficient 2.

Facteur a : 70% = 0,7

Facteur b : 47% x2 =94% =1

Facteur c : 16% x2 = 33% =0,3

Ce qui donne les résultats dans le tableau suivant du coefficient d’efficacité

**Tableau 4 : Estimation du coefficient d’efficacité**

|  |  |
| --- | --- |
| **Facteur d’appréciation du niveau d’efficacité** | **Notation[[24]](#footnote-24)** |
| Facteur « a » : Degré de réalisation des activités | 0,7[[25]](#footnote-25)/1 |
| Facteur « b » : Degré d’obtention des résultats attendus | 1[[26]](#footnote-26)/2 |
| Facteur « c » : Degré d’atteinte des objectifs préalablement fixés | 0,3[[27]](#footnote-27)/2 |

Le coefficient d’efficacité correspond à 2/5 soit un niveau insatisfaisant. En prenant en compte le temps d’exécution du projet, le coefficient passe à 2,5/5.

### *1.3.3. Efficience*

L’analyse de l’efficience s’est faite en faisant le rapprochement entre les résultats obtenus et les moyens utilisés. Ces moyens peuvent être de quatre ordres :

* Les moyens humains ;
* Les moyens matériels ;
* Les moyens financiers.
* Le délai d’exécution(le temps).

Compte tenu des informations disponibles, l’appréciation de l’efficience s’est faite par rapport aux ressources financières. Concrètement, il s’agit de faire un ratio entre le taux d’exécution technique des activités et le taux d’exécution financière.

Le tableau 7 ci-dessous fait ressortir les ratios par produits à partir du tableau d’exécution physique et celui de l’exécution financière qui est de 99% (Tableau 8)

Le budget total du projet est réparti ainsi qu’il suit par sources de financement:

# Tableau 5 : Répartition du budget total du projet par source de financement

|  |  |
| --- | --- |
| Sources de financement | Montant du financement USD |
| Le Funding Window | 500 000,00 |
| Le Japon | 758 752,98 |
| La contrepartie nationale | N/A |
| OSC | N/A |
| Les bénéficiaires | N/A |
| Total | **1 258 752,98** |

*Source : service administratif et financier du projet*

Sur ce budget prévisionnel total de 1.400 000 USD, le montant effectivement mobilisé a été de 1 258 752,98 USD, soit un taux de mobilisation de 90%%.

Pour l’exécution financière du projet, les informations fournies par le service administratif et financier du projet font ressortir le taux de 99,24% (voir tableau n°8)

# Tableau 6 : Récapitulatif des dépenses effectuées par produits

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Produits/projet | Budget prévisionnel USD | Budget dépensé USD | Taux d’exécution financière |
| Produit N°1 | 190 000,00 | 188 562,87 | 99% |
| Produit N°2 | 125 000,00 | 124 054,52 | 99% |
| Produit N°3 | 854 839,45 | 848 373,56 | 99% |
| Total | **1 169 839,45** | **1 160 990,94** | **99,24%** |

*Source : service administratif et financier du projet*

Taux d’efficience des Activités (TEA) = Taux de réalisation des Activités/taux d’exécution financière

Taux d’efficience des Résultats (TER) = Taux de réalisation des Résultats/taux d’exécution financière

Taux d’efficience des objectifs (TEO) = Taux de réalisation des Objectifs/taux d’exécution financières

# Tableau 7 : Estimation des taux d’efficience par produits[[28]](#footnote-28)

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Produits** | **Taux de réalisation des activités** | **TEA** | **Taux de réalisation des résultats** | **TER** | **Taux de réalisation des objectifs[[29]](#footnote-29)** | **TEO** |
| Produit 1 | 20 % | 20% | 40% | 40% | 13% | 13% |
| Produit 2 | 100% | 101% | 50% | 50% | 17% | 17% |
| Produit 3 | 91% | 91% | **50**% | **50%** | 17% | 17% |
| **Moyenne du projet** | **70%** | **71%** | **47%** | **47%** | **16%** | **16%** |

Le taux d’efficience des activités est de 71%, ramener à l’échelle de 1 à 5 de la méthodologie, cela correspond à un niveau satisfaisant. Le taux d’efficience des résultats s’établit à 47%, ce qui lui donne un niveau de satisfaction moyen, Celui des objectifs s’établit à 16%, correspondant à un niveau insatisfaisant.

La baisse des niveaux d’efficience au niveau des résultats et de l’atteinte des objectifs peut s’expliquer par le facteur temps nécessaire pour que certaines activités génèrent des résultats probants, qui contribuent à moyen terme à la réalisation des objectifs fixés.

En prenant le facteur temps comme paramètre d’efficience, on note que les activités ont été mis en œuvre dans un cycle variant entre 3 et 6 mois, ceci est relativement court pour entrainer en masse critique des changements positifs.

Ce facteur temps dans un projet pilote, lui confère le caractère de projet à résultats rapides « quick wins ». Ainsi, la prise en compte de ce facteur fait passer la barre de du TER à plus de 50% donc satisfaisant. Cette dynamique de gains rapides est valable au niveau de l’efficacité comme de l’efficience.

### *1.3.4. Durabilité*

Les résultats obtenus décrits dans le paragraphe des « Résultats de mise en œuvre », ont été grâce à des efforts particuliers de déroulement accéléré de mise en œuvre des activités comme indiqué dans le paragraphe sur l’efficience.

La nature des résultats peuvent présager de leur durabilité. Les réalisations devant concourir au produit 1 et qui relève du renforcement du cadre institutionnel et juridique en matière de lutte contre le terrorisme, relèvent plus au domaine de souveraineté de l’État tchadien.

Néanmoins les activités de formations, d’information et de sensibilisation à l’endroit des acteurs étatiques peuvent entrainer une prise de conscience et favoriser à moyen terme des actions fortes dans la lutte contre le terrorisme et à long terme au maintien des résultats;

Le mécanisme de durabilité s’établit dans le cadre de l’accompagnement du renforcement des institutions et des capacités de ces acteurs et de mise à dispositions des outils juridiques en prenant en compte les aspects des droits humains comme préconisé.

L’implication des acteurs intervenant dans la thématique et des acteurs de la société civile porteuse de la mise en œuvre des activités du projet est une stratégie gagnante en termes de durabilité

La durabilité des résultats du projet en résumé est mesurée à travers 5 composantes, à savoir :

* L’autonomisation financière
* La réplicabilité ou possibilité d’extension du projet ;
* La prise en compte du facteur investissement dans le facteur humain, notamment dans la formation, l’information et la sensibilisation des acteurs et des bénéficiaires ;
* L’implication et l’appropriation des activités et des résultats par les bénéficiaires ;
* L’ancrage institutionnel à des structures pérennes.

Le Coefficient de durabilité ci-dessous établit de façon qualitative le pronostic de maintien des résultats.

# Tableau 8 : Estimation du coefficient de durabilité

|  |  |
| --- | --- |
| **Facteurs d’appréciation du niveau de durabilité** | **Notation** |
| Facteur « a » : degré de persistance des résultats ou impacts du programme à la fin du programme et à la cessation du financement | 0,5/1 |
| Facteur « b » : degré ou importance des activités de formation, d’information, de sensibilisation et de renforcement des capacités | 1/1 |
| Facteur « c » : degré de participation ou d’implication des bénéficiaires à la mise en œuvre du programme | 1/1 |
| Facteur « d » : degré d’appropriation et d’utilisation par les bénéficiaires des capacités transférées | 0,5/1 |
| Facteur « e » : degré de reproductibilité ou réplicabilité du programme | 0,5/1 |

 Cd = 3,5 : La durabilité se situe à un niveau satisfaisant

### *1.3.5. Prise en compte du Genre et droits humains*

Le projet a intégré la dimension genre dès sa conception et sa mise en œuvre. Dans le document de projet certains cibles sont adressée spécifiquement au genre « 200 personnes membre des comités locaux dont un minimum de 60 femmes, sont formé en gestion de conflits et à la prévention de la radicalisation; un montant de 180 000 USD est accordé sous forme de petites subventions à plusieurs jeunes dont au moins 50% de fille[[30]](#footnote-30) ».

Pendant l’exécution du projet, une forte majorité des bénéficiaires des AGR des petites subventions concernait les femmes surtout dans le Logone oriental «140 des bénéficiaires des sessions de formations et de dialogue intercommunautaires sont des femmes [[31]](#footnote-31)» Quatre groupements de femmes/jeunes filles appuyés à travers des activités génératrices de revenus était visés comme objectifs, il en a résulté 184[[32]](#footnote-32) membres individuelles.

Au niveau de suivi-évaluation, les partenaires de mise en œuvre renseignent les données par genre, toutefois, la désagrégation des données par sexe reste encore à améliorer.

La contribution du projet à la promotion et à l’autonomisation des femmes se perçoit à travers les sessions de formation et les activités génératrices de revenu visant à la réduction de leur vulnérabilité.

Ces changements positifs sont plus perceptibles dans le camp des refugiés d’Amboko et celui des retournés de Danamadja, où les bénéficiaires sont unanimes sur le fait qu’elles connaissent maintenant leurs droits et les activités de petits commerce qu’elles mènent ont connu un essor grâce au micro subventions. Les bénéfices dégagés leur permettent d’améliorer leur niveau de vie

#

# Encadré n°3 : Témoignages de bénéficiaires de micro crédits

Une bénéficiaire interrogée à ce sujet des micros crédit à Goré, affirme : *«  la petite subvention des 95 000 FCFA que j’ai’ reçue m’a permis d’agrandir ma table de vente de petits légumes au marché. Avant j’achetais 1 kg d’arachide pour revendre en pâte, maintenant j’achète un sac de 40 koros[[33]](#footnote-33). Ainsi j’ai multiplié mon bénéfice par 10.Ça me permet d’assurer ma ration alimentaire quotidienne, ma santé, alors qu’avant je devrais toujours demander de l’aide* ».

Ainsi témoigne une autre bénéficiaire dans le site de Amboko : « *Avec la petite subvention, je revends du manioc, des arachides et du sésame, avec les bénéfices, j’ai pu m’acheter une chèvre, en plus j’arrive à subvenir maintenant à mes petits besoins, ce qui était impossible avant* »

Pour ce qui concerne la prise en compte des droits humains, beaucoup d’efforts restent encore à faire, car la précarité de leur condition de vie, et les pesanteurs socio-culturelles sont toujours des défis à relever à moyen et long terme.

# Tableau 9 : Prise en charge de la dimension genre et droits humains

|  |  |
| --- | --- |
| **Facteurs d’appréciation du niveau de prise en compte de la dimension genre** | **Notation** |
| Facteur « a » : degré d’intégration de la dimension genre dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du Projet | 2/3 |
| Facteur « b » : degré de contribution du projet à la promotion de l’égalité des genres, à l’autonomisation de la femme, à l’accès aux droits humains  | 1/2 |

La note 3/5 confère au coefficient genre le qualificatif de satisfaisant.

### *1.3.6. Prise en compte des principes de la déclaration de Paris*

Il s’agit de voir quel est le niveau de prise en compte des principes de gestion de la Déclaration de Paris (Appropriation, harmonisation, alignement) dans le projet.

Le principe de l’alignement: Les PTF s’alignent sur les priorités du pays. C’est le pré requis de toutes interventions des Nations Unies. Tous les produits et objectifs du projet sont alignés sur les politiques et stratégies du pays.

*Le principe de l’Appropriation* : L’approche se base sur l’information, la sensibilisation et le relèvement des capacités des bénéficiaires. La stratégie de partenariat qui consiste à responsabiliser les OSC dans la mise en œuvre des activités donne des gages d’une appropriation nationale. Toutefois, les capacités de ces mêmes partenaires de mise en œuvre restent à renforcer. Par conséquent des efforts restent à faire pour s’assurer des transferts de compétence au niveau de tous les maillons des intervenants en commençant par l’ancrage institutionnel, où l’articulation entre les structures techniques étatiques centraux et le projet n’est pas perceptible bien au contraire, il semble avoir une déconnection entre les ministères et le projet. Par ailleurs le projet est encore dépendant de l’aide au développement.

*Le principe d’Harmonisation* : Quant à l’harmonisation, beaucoup d’effort restent encore à fournir. La stratégie des clusters n’est pas systématique. Plusieurs PTF interviennent dans le même axe de développement avec les mêmes bénéficiaires tout en gardant chacun son mode opératoire même au sein des Nations Unies. Dans le Prodoc[[34]](#footnote-34), les actions concertées avec l’UNICEF et l’UNHCR, OIM, UNODC et la FAO devraient permettre une meilleure harmonisation des activités dans le cadre d’un partenariat efficace et efficient. Le G5 Sahel qui est une instance sous régionale de lutte contre le terrorisme dans la bande sahélo-saharienne a été enrôlé pendant la mise en œuvre du projet au regard de la pertinence de celui -ci.

*Le dialogue politique :* Le dialogue politique est au cœur du développement et de la paix. Le PNUD en tant qu’agence lead des Nations Unis possède un avantage comparatif en termes de neutralité de diplomatie et d’influence sur le dialogue politique pour la paix. Le projet ne semble pas avoir bénéficié de ce mécanisme de pilotage hautement stratégique malgré la thématique développée. Néanmoins la responsabilisation des OSC dans la mise en œuvre du projet, relève de la veille citoyenne et participe à renforcer le dialogue politique de façon générale.

# Tableau 10 : Prise en compte du principe de la Déclaration de Paris

|  |  |
| --- | --- |
| **Facteurs d’appréciation du niveau de prise en compte des principes de gestion de la Déclaration de Paris** | **Notation** |
| Facteur « a » : De quelle manière le projet contribue-t-il à la prise en charge nationale, locale, régionale | 1/2 |
| Facteur « b » : Dans quelle mesure le projet est-il articulé sur les priorités nationales | 1/1 |
| Facteur « c » : Dans quelle mesure le projet contribue il au dialogue politique | 0,5/1 |
| Facteur « d » : Les cadres de concertation ont-ils permis de coordonner et d’harmoniser le projet avec ce que font les autres PTF | 0/1 |

Le prince de de gestion de la Déclaration de Paris obtient un score de 2,5/5 : moyennement satisfaisant

### *Analyse de la stratégie de mise en œuvre et de gestion du projet*

Ce chapitre concerne l’analyse sur les mécanismes de pilotage, de mise en œuvre et de suivi évaluation.

#### 1.3.7.1. La stratégie de mise en œuvre du projet.

Elle a consisté à contractualiser des prestations de service avec des ONG exerçant dans le développement locale, le plaidoyer et la veille citoyenne en matière de droits de l’homme repartie sur les 3 zones d’intervention du projet. La procédure de contractualisation s’est faite de manière compétitive par appel d’offre. L’implication des leaders religieux et communautaires a contribué à élargir le spectre des cibles et bénéficiaires visés par le projet.

La méthode d’exécution financière est basée sur le DIM (exécution direct), ce qui correspond à des critères d’urgence, de sensibilité de domaine et de l’environnement et capacité technique des partenaires d’exécution

#### 1.3.7.2. La gestion /pilotage

Le projet a comme tutelle le ministère de l’administration et de la sécurité publique. Cet ancrage institutionnel ne correspond pas à la démarche programmatique du projet qui vise à articuler l’humanitaire et le développement, quand bien même, il touche des questions de sécurité et de souveraineté de l’état tchadien. Dans la pratique, le projet était ancré dans le Ministère du Plan qui est le Ministère de coordination des projets du système des Nations Unies. Le projet n’a pas connu de session du comité de pilotage, car celui-ci n’existait pas contrairement aux dispositions du prodoc qui préconisation sa mise en place par un décret ministériel. Cette lacune a été comblée par la mise en place d’un comité technique opérationnel qui a tenu une seule session.

L’équipe de coordination se compose d’un coordinateur, d’un spécialiste en suivi évaluation et communication et d’un responsable administratif et financier. Cette équipe relève de l’unité Gouvernance du PNUD. Au préalable l’équipe du projet était basée à Bol dans des conditions non optimales pour conduire les activités du projet. En plus l’étendue géographique des entre les zone d’intervention et le siège du projet (ramené à Ndjamena) est un facteur contraignant pour une équipe de 3 cadres. Certains facteurs endogènes comme la combinaison de la communication et du suivi évaluation en un seul TDR à la charge d’une personne s’avère lourde en termes d’efficacité.

#### 1.3.7.3. Le mécanisme de suivi évaluation et de reportage

Les outils de suivi-évaluation ont été cités dans le prodoc, il s’agit essentiellement du cadre de rendement et de suivi des activités.

En ce qui concerne le suivi des activités, le journal de bord, le journal de l’analyse des risques actualisé, le journal des leçons apprises/enseignements tirés devraient être accompagnés obligatoirement de rapports trimestriels et d’un rapport annuel[[35]](#footnote-35)

Au niveau du Plan de travail annuel(PTA), il est précisé que : « les rapports trimestriels seront produits pour évaluer le processus d’avancement de l’état de mise en œuvre du plan de travail. La synthèse de ces rapports en un rapport annuel devrait être soumis au comité de pilotage pour validation [[36]](#footnote-36)».

Des rapports des visite de terrains, effectués dans la région du Lac par une équipe dirigée par le coordinateur résident, ont été élaborés. Par contre, l’équipe de coordination ne dispose pas de rapports de suivi des activités des partenaires de mise en œuvre, ni de rapports trimestriels de façon continuelle). Un rapport annuel (2016) a été élaboré

La visibilité des activités du projet reste encore à renforcer. En effet dans les régions du Logone oriental et du lac, la visibilité du PNUD et PTF se trouvent flouées par celles des partenaires de mise en œuvre

* + 1. *Analyse du cadre logique*

Le projet s’articule autour de 3 objectifs principaux redéfinis en 3 produits.

Les résultats attendus pour le premier produit sont d’ordre institutionnel et juridique, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, en cohérence avec les droits fondamentaux de l’homme. En réalité, les résultats déclinés par la formation et la coordination des acteurs intervenant dans la lutte contre le terrorisme et les documents de stratégie et de plan d’action ne correspondent pas exactement aux hypothèses de cause à effet entre les activités et le produit attendu. D’une part, il s’agit de renforcement de capacité et de coordination des activités en faveur de lutte contre le terrorisme, et d’autre part, il s’agit d’outil de planification et de référentiel stratégique. La ratification des conventions internationales de lutte contre le terrorisme correspondent au mieux au renforcement du cadre juridique et institutionnel en respect des droits humains.

Le deuxième produit quant à lui, repose sur la participation des institutions religieuses et de la société civile pour la résilience communautaire face aux conflits, à la radicalisation et à l’extrémisme violent. Les 7 réalisations phares attendus sont pertinentes et concourent effectivement au produit. Il persiste néanmoins quelques incohérences au niveau des acteurs. Les résultats sont portés par les institutions religieuses et la société civile. Certaines réalisations attendues déclinées devraient être portées par des autorités régionales et locales.

Le troisième produit est basé à son tour sur la communauté, les jeunes et les femmes, qui réduisent leur vulnérabilité socio-économique et sont capables de prévenir l’extrémisme violent. Les réalisations attendues sont d’une part liés à la prévention contre la radicalisation par la sensibilisation, d’autre part elles sont relative à la réduction des vulnérabilités socio-économiques des jeunes et des femmes. Les relations de causalité paraissent évidentes entre la vulnérabilité des jeunes et la prévention du radicalisme religieux. Ainsi, toutes les réalisations objectées répondent à une logique d’intervention dans la chaine des résultats.

L’articulation d’ensemble entre les différents produits souffre de certaines incohérences particulièrement entre le produit 2 et le produit 3. En effet le produit 2 s’adresse aux institutions religieuses et à la société civile, acteurs de la résilience communautaire face aux conflits, à la radicalisation et à l’extrémisme violent, par contre le produit 3 entend réduire la vulnérabilité socioéconomique des jeunes, et concoure aussi à la résilience.

Il aurait fallu formuler un produit spécifique pour la réduction de la vulnérabilité et l’amélioration de la résilience d’une part et un autre dédié à la sensibilisation, la prévention de l’extrémisme d’autre part, et faire une distinction entre les comités locaux et les individus. En effet, d’un produit à l’autre, il est fait mention de comités locaux et de personnes.

L’analyse des indicateurs du cadre logique se fait à travers l’appréciation du caractère SMART (Spécifique, Mesurable, atteignable, Réaliste et Temporellement définis).

Sur les 14[[37]](#footnote-37) indicateurs, seulement 3 sont SMART (voir tableau analyse des indicateurs en annexe 4).

Exemples :

« Nombre d’instruments de politique intégrant la lutte contre le terrorisme opérationnel ». Cet indicateur n’est pas SMART car le nombre d’instrument de politique n’est pas spécifique.

« Le pourcentage d’acteurs de la société civile, coutumiers et religieux qui participent à l’élaboration et à la mise en œuvre des plans de développement communaux intégrant les questions de radicalisation, de l’ extrémisme violent et du genre ». Cet indicateur est non mesurable. Comment déterminer un pourcentage si on ne connait pas la situation d’ensemble.

« Nombre d’outils de prévention communautaires élaborés et opérationnels ». Cet indicateur n’est ni spécifique, ni temporel.

Plusieurs indicateurs peuvent couvrir plusieurs activités en termes de cibles à atteindre. Au Produit 2, « le nombre de personnes en situation de reddition/ refugiés/retournés pris en charge par les structures religieuses et /ou les OSC » adresse les même cibles atteintes que l’indicateur  « nombre des jeunes, de femmes et de groupe vulnérables à risque ayant bénéficié d’une amélioration de leurs moyen de subsistance ».

Les facteurs d’appréciations se résument dans le tableau 11 ci-dessous.

# Tableau 11 : estimation du coefficient de la gestion des rendements

|  |  |
| --- | --- |
| **Facteurs d’appréciation du niveau de prise en compte de la gestion du rendement** | **Notation** |
| Facteur « a » : Les cadres de mesure de rendement actuels permettent-ils de faire un suivi adéquat des résultats de la programmation | 1/2 |
| Facteur « b » : Les mécanismes de suivi-évaluation étaient-ils fonctionnelle et ont-ils permis des prises de décision conséquentes? | 0,5/1 |
| Facteur « c » : le projet a-t- il intégré les risques dans le déroulement du programme? Sont-ils mitigés? | 0,5/1 |
| Facteur « d » : le mécanisme de partenariat permet-il une meilleure gestion et exécution du projet ? | 0,5/1 |

 Ce coefficient se situe à 2,5/5 (moyennement satisfaisant)

### *Analyse des partenariats*

Dans la mise en œuvre des activités du projet, 3 conventions de partenariats ont été conclues avec des OSC. Il s’agit de CELIAF ATIPIR et LTDH

Le tableau synoptique présentant les résultats de la mise en œuvre du projet en annexe 1 montre aussi une situation d’ensemble de la performance des partenaires. Dans le cadre de la contractualisation des prestations de service, des objectifs de performances ont été assignés à chacun des partenaires. CELIAF devrait couvrir le Logone orientale, ATIPIR la région du Lac et enfin LTDH devrait intervenir à Ndjamena et la zone périurbaine.

Sur un total de 5 activités CELIAF a atteint les cibles visées pour 2 activités, dépassé pour une activité et une cible n’a pas été atteinte pour une activité. En terme de qualité des services il est à noter que la relative proximité de CELIAF aux camps des refugiés lui permet de suivre d’ une manière ou d’ une autre le dynamisme des comités mis en place et les AGR. et Ce qui lui confère le qualificatif de performance satisfaisante.

En ce qui concerne LTDH, la revue documentaire montre une exécution de 100% des activités. Les cibles visées sont largement dépassés. Le décompte des bénéficiaires est certainement surestimé. Une cible n’est pas atteinte pour une activité. Quant à la qualité des produits, il est difficile d’appréhender dans un temps relativement court l’impact de certaines réalisations comme la sensibilisation par les caravanes et les radios. Il n’en demeure pas moins que l’activisme continu et persévérant de l’OSC peut entrainer des effets positifs à long terme. Elle arrive par exemple par des relais communautaires à suivre les bénéficiaires des micros crédits, malgré la clôture du projet. Leur performance peut être jugée comme satisfaisante.

Quant à ATIPIR, elle n’a pu réaliser une activité sur les 5 prévues dans le plan de mise en œuvre accélérée des activités. Au regard des rapports fournis, il ressort q’ une activité n’a pas été réalisé conformément aux normes demandées. Il persiste des doutes sur l’implication des acteurs locaux dans la réalisation d’autre activité jusqu’ à preuve de contraire. L’ONG n’a pas de présence continuelle dans la région du Lac, ce qui pose le problème de la proximité pour le suivi des activités La performance est insatisfaisante.

 En somme LTDH a atteint des résultats visée le cadre du protocole d’ accord grâce à sa plus-value en terme de ONG activiste des droit humains, ayant des capacités avérées en information, formation et sensibilisation.

 La CELIAF en ce qui la concerne a pu mettre en exergue sa capacité de mobilisation des femmes pour le Genre et la Violence basée sur le Genre VBG, ce qui lui a permis d’atteindre facilement les bénéficiaires, les femmes vulnérables dans Logone orientale même si l’encadrement dans les sites n’est pas optimal

Quant à ATIPIR, son absence de proximité avec les bénéficiaires a été la grande défaillance. Cette ONG au lieu d’être présente dans la région du Lac, se déplaçait depuis Ndjamena pour prester à Bol et Baga Sola comme un bureau de consultation, ce qui a influé négativement sur l’atteinte des résultats.

# VII Leçons apprise et bonnes pratiques

## Leçons apprises

* La bonne réceptivité des autorités politiques, administratives et religieuses du projet a permis une large implication des différents intervenants dans l’exécution du projet;
* La stratégie de partenariat avec des OSC pour la mise en œuvre des activités s’avère judicieuse en termes d’appropriation;
* La pertinence du projet a entrainé l’implication des structures étatiques qui n’avaient pas participé au préalable à l’élaboration du projet;
* Les dispositions règlementaires et des procédures n’ont pas permis la réalisation de certaines activités;
* Le délai de mise en œuvre du projet avec les partenaires était assez court (3 mois);
* Le suivi des AGR ne s’effectue pas de façon efficace à cause de la clôture du projet;
* La capacité de certaines OSC à dérouler le maximum d’activité dans un délai de temps assez court (3 mois) est appréciable en générale;
* La CNARR et la SECADEV de par leur supervision des camps des refugiées/retournées, constituent un véritable interlocuteur pour l’accès aux refugiées;
* La responsabilisation des OSC dans la mise en œuvre des activités du projet à contribuer à faire élargir leur base du public cible et à renforcer leur visibilité.
* Les partenaires des agences des nations unies (UNICEF, UNHCR, OIM, UNODC FAO) ont été très peu impliqués (voire pas du tout) contrairement au modus operandi préconisé dans le prodoc;
* En dépit de la complexité du contexte du Tchad et des ressources limitées, la mobilisation du PNUD et des autres partenaires pour appuyer le Ministère de la Sécurité Publique dans la lutte contre l’extrémisme violent et l’instauration de la paix et la sécurité, a permis de contenir la situation dans les trois régions(Lac, N’Djamena, Logone Oriental) couvertes par le projet, et de limiter l’aggravation de la situation sécuritaire. La synergie d’action entre partenaires est importante dans des contextes complexes;
* La mise en œuvre des activités en partenariat avec des institutions comme la CNARR dans les camps et sites des retournés/réfugiés, a favorisé une participation indirecte du gouvernement. D’autre part, malgré le délai court de mise en œuvre du projet, et le faible niveau d’instruction de certains acteurs, ils sont parvenus à gérer les activités du projet.

## Bonnes pratiques

* L’utilisation de l’approche micro-crédit rotatif afin de faire tourner les subventions et de toucher un grand nombre de bénéficiaires permet de multiplier l’impact de ce micro appui financier. Ce qui permet la pérennisation du projet, notamment dans son volet « réduction de la vulnérabilité socio-économique des populations ».
* La mise en place des comités techniques chargés de sélectionner des bénéficiaires, et du suivi des subventions octroyées, a permis l’implication de l’ensemble d’acteurs(autorités administratives, leaders communautaires et religieux, OSC, retournés/refugiés, etc.);
* L’organisation des caravanes de sensibilisation, notamment dans la ville de N’Djamena et ses environs, ainsi que la mise en place des comités dans les 10 arrondissements a permis d’atteindre un plus grand nombre des bénéficiaires;
* L’utilisation de la sensibilisation sur les stations radios régionales et locales a eu un effet bénéfique et a permis de porter le projet auprès d’une cible plus large que celle visée à l’origine du projet.
* La mise en place des relais communautaires par LTDH permet de suivre les activités surtout les micros crédits même après la clôture du projet.

# VIII Déductions et conclusions

Pendant que des problèmes énormes de gouvernance politique , environnementale et économique se posent, mobilisant une grande parties des ressources financières de l’ Aide Publique au Développement et des ressources propres dans les plans de développement, la questions du radicalisme , d’ extrémisme religieux et de terrorisme viennent s’ ajouter aux innombrables défis à relever.

La démarche de mise en œuvre du projet a respecté les cinq (5) principes programmatiques du SNU : le développement des capacités, l’égalité du genre, la gestion axée sur les résultats, la durabilité sociale, environnementale, et l’approche droits humains.

 En plus avec le leitmotiv de « nul ne doit être laissé pour compte », ce projet n’a plus à démonter sa pertinence.

Les résultats engendrés dans la mise en œuvre du projet dans l’espace théorique de 18 mois sont à valoriser y compris les leçons apprises. Il s’agit essentiellement d’une prise de conscience rapide du phénomène de la radicalisation, de la nécessité de lutter contre le phénomène avec tous les acteurs impliqués et de façon multidimensionnelle.

Certaines insuffisances et difficultés d’ordre opérationnel ont émaillées la mise en œuvre des activités. Il s’agit entre autres du cadre de travail non optimal au démarrage du projet pour l’équipe de coordination à Bol, la brièveté du délai de mise en œuvre pour la livraison des services contractés avec les partenaires, l’insuffisance du personnel du projet pour la coordination des activités, les capacités limitées des partenaires à assurer un encadrement de proximité, des insuffisances dans le suivi des activités par les partenaires eux même et par l’équipe du projet, des lacunes dans la démarche de mise en place des micro-subventions et la distribution des kits agricoles.

Néanmoins, le projet à travers son approche de « quick wins » a réussi à entrainer une dynamique autour de la question de la radicalisation et à mobiliser d’avantage de partenaires pour le futur programme de la même thématique. Le projet a permis l’élaboration d’une stratégie de lutte contre la radicalisation et d’un programme de lutte contre la radicalisation.

En termes de théorie du changement, le projet du point de vue conceptuel visait à adresser des réponses à la radicalisation au niveau des conséquences humanitaires. Pour ce qui concerne les causes immédiates, une tentative de réponse est esquivée à travers l’information et la sensibilisation. Quant aux causes profondes, un processus de développement local donnant des perspectives d’épanouissement des personnes vulnérables pourrait à moyen terme freiner la radicalisation.

L’articulation entre l’humanitaire et le développement est la clé de voute du projet et futurs programmes. Elle passe par une coordination parfaite des différents intervenants étatiques, société civile aussi bien que les agences des Nations Unies.

Le PNUD en tant qu’agence lead des Nations Unies doit faire un plaidoyer à plusieurs niveaux en vue de l’implémentation d’un programme conjoint dans le cadre du DAO. Cet ancrage institutionnel fort accompagné de la volonté politique de l’État Tchadien devait permettre d’adresser le problème du terrorisme qui serait un combat de longue haleine.

# IX Recommandations

**Recommandations adressées au Gouvernement et au PNUD avec chef de file le Gouvernement**

**N°1** Veuillez à un ancrage institutionnel conséquent et solide du projet/programme et en assurer la supervision par l’implication effective des différents intervenants dans le domaine.

**N°2** Elaborer un document de politique nationale de lutte contre le terrorisme, l’extrémisme violent et la radicalisation, incluant la définition des termes, des concepts, des mots et le diffuser à tous les partenaires et intervenants dans le domaine.

**N°3** Veuillez à la coordination des projets/ programmes conformément à la politique nationale et régionale de lutte contre le terrorisme et la radicalisation.

**N°4** Elaborer des programmes de développements locaux, en dotant les collectivités territoriales des zones défavorisées et à risque, de services sociaux de base et d’infrastructures pérennes, favorisant le développement endogène.

**N°5** Traiter de façon idoine la problématique des cas de reddition de Boko Haram, en élaborant un processus particulier de démobilisation et de réintégration.

**N°6** Considérer les zones à risques, les zones vulnérables comme étant en situation de catastrophe, et élaborer des programmes de relèvement précoce en conséquence.

**Recommandations adressées au PNUD et au Gouvernement avec chef de file le PNUD**

**N°1** Faire un plaidoyer auprès du Gouvernement et des PTF pour l’augmentation de leur participation aux dépenses du programme pour des financements à long terme permettant de couvrir plus de régions à risque.

**N°2** Adapter les outils de sensibilisation aux populations cibles d’intervention, d’origines tchadiennes, centrafricaines et autres réfugiés/retournés.

**N°3** Harmoniser l’approche de communication pour le changement de comportement entre les différents partenaires, en renforçant les systèmes de communication existants.

**N°4** Intensifier la formation des formateurs dans les programmes à venir en vue de bénéficier de l’effet démultiplicateur.

**N°5** Adresser des formations aux femmes prédicatrices dans les centres de mémorisation du coran et impliquer d’avantage les femmes dans les campagnes de sensibilisation et de formation.

**N°6** Intensifier la mise en place des cadres de dialogue et de concertation intercommunautaire et inter religieux au niveau décentralisé.

**N°7** Harmoniser les critères de vulnérabilité en partenariat avec les agences humanitaires dans le but d’ être plus efficace en matière de relèvement précoce, et d’ amélioration de la résilience des bénéficiaires.

**Recommandations adressées spécifiquement au PNUD**

**N°1** Elaborer un programme conjoint avec les autres agences des Nations Unies pour conforter l’articulation efficace entre l’humanitaire et le développement, dans la dynamique du « Delivery as One ».

**N°2** Poursuivre la responsabilisation des OSC dans la mise en œuvre des programmes en veillant à leur capacité réelle d’encadrement technique de proximité.

**N3** Veuillez à informer, si possible former les OSC partenaires de mise en œuvre dans les techniques de production des documents financiers conformes aux procédures du PNUD et à la Gestion axée sur les Résultats.

N4. Repenser la formule de micro crédit et l’intégrer dans un programme de développement local ou de relèvement précoce.

**N°5** Alterner la prestation de service des partenaires dans certaines des zones d’intervention avec les VNU, qui ont une plus-value en terme de développement communautaire, pour accompagner et suivre les activités de projet/programme dans les zones vulnérables.

**Recommandations adressées spécifiquement au Gouvernement**

**N° 1** Prévenir la radicalisation par un engagement ferme et une volonté politique forte marqués par des campagnes de sensibilisation tout azimut et des discours sophistes de tolérance religieuse, en s’appuyant sur les autorités religieuses et en utilisant tous les canaux de communication.

**N°2** Organiser et former les jeunes volontaires des structures informelles de surveillance et de contrôle dans les lieux de cultes, des places publiques et dans les quartiers.

**N°3** Instaurer de façon systématique des cours sur le sophisme religieux dans les curricula des écoles, des lycées et des universités.

**N°4** Prendre en compte les dimensions des droits humains dans la lutte contre le terrorisme et la radicalisation.

**Recommandations adressées spécifiquement aux OSC partenaires**

**N°1** veuillez au respect de la livraison des services de qualité conformément aux protocoles d’accord signés;

**N°2** veuillez au suivi des activités par du personnel de relais sur le terrain et dans les sites des refugies/retournés/déplacés pour en assurer l’encadrement de proximité;

**N°3** amélioré les flux de communication avec l’équipe du projet en vue de la bonne compréhension du mandat des prestations de service et des procédures du PNUD;

**N°4** veuillez à produire des rapports conformes aux activités effectivement réalisées en y fournissant des données viables.

#

# ANNEXES

## Annexe 1 : Tableau synoptique des réalisations des produits

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Produits attendus*** | ***Indicateurs*** | ***Situation de référence (Début du projet)*** | ***Valeurs cibles attendues*** | ***Réalisées*** | ***Valeur cible atteinte[[38]](#footnote-38)*** | ***Appréciations du progrès*** |
| ***CELIAF*** | ***ATPIR*** | ***LTDH*** | ***EXPRESS UNION*** |
| **Produit 1: le cadre légal et institutionnel de lutte contre le terrorisme est efficace et intègre les principes fondamentaux des Droits de l’homme.** | Nombre de conventions internationales sur la lutte contre le terrorisme ratifié | 1 | 2 | …..[[39]](#footnote-39) | …… | ….. | ….. | 0 | Nécessité de travailler en collaboration avec la contrepartie gouvernementale |
| Nombre d’instruments de politique intégrant la lutte contre le terrorisme opérationnel | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | …… | 0 | Nécessité de travailler en collaboration avec la contrepartie gouvernementale |
| Niveau d’opérationnalisation des mécanismes de coordination de lutte anti-terroriste aux niveaux national et décentralisé. | nul | moyen | 5 plateformes d’échanges sur la radicalisation opérationnelles |  ND | 3 réseaux sur les 10 attendus, sont opérationnels pour l’alerte et la prévention de la radicalisation | …… | 3 | Très insatisfaisant |
| Pourcentage des OSC représentées au sein des structures de coordination de lutte anti-terroriste | 0% | 20% | 50%(9 représentants des OSC sur 18 membres du Comité de lutte contre la radicalisation) | 0 | …… | …… | 16,66% | Insatisfaisant |
| Nombre d’acteurs institutionnels formés dans les mécanismes de lutte antiterroriste conformément au respect des droits humains | 0 | 250 | ……. | ……. | ……. | …… | ND | Très insatisfaisant |
| **Produit 2 : Les institutions religieuses et la société civile participent efficacement à la résilience communautaire face aux conflits, à la radicalisation et à l’extrémisme violent** | Nombre de personnes en situation de reddition/refugiés/retournés pris en charge par les structures religieuses et/ou les OSC. | 12 | 200 | 184 | 0 | 540(Bénéficiaires directs des micro-crédits)[[40]](#footnote-40) | …… | 241 | Très satisfaisant |
| Nombre d’instruments pédagogiques intégrant les questions de tolérance et de diversité religieuse et socio-culturelle. | 0 | 5 | 0 | 0 | 0 | …… | 0 | Très insatisfaisant |
| Niveau d’opérationnalisation des réseaux locaux et comités d’accueil, de prévention de la radicalisation de réintégration socio –économique et de prise en charge psychosociale des personnes déplacées/retournées ou en situation de reddition | nul | moyen | 6 réseaux opérationnels sur 3 attendus | …… | 3 Réseaux sur 10 attendus sont opérationnels | ……. | 3 | Insatisfaisant |
|  | Le pourcentage d’ acteurs de la société civile, coutumiers et religieux qui participent à l’élaboration et la mise en œuvre des plans de développement communaux intégrant les questions de radicalisation, de l’ extrémisme violent et du genre | ND | 60% | 50% | ND | ND | ….. | 16,66% | Insatisfaisant |
| **Produit 3 Les communautés les****jeunes et les femmes en particulier réduisent leur vulnérabilité socio-économique et sont capables de prévenir l’extrémisme violent et à la radicalisation** | Nombre de jeunes, de femmes et de groupes vulnérables à risques ayant bénéficié d’une amélioration de leurs moyens de subsistance | 0 | 100 | 184 | ND | 540(Bénéficiaires directs et indirects des micro-crédits)[[41]](#footnote-41) | 200 | 308 | Très satisfaisant. |
| Nombre de jeunes dans les zones à haut risques, pris en compte dans la programmation (Lac Tchad, Frontières Soudan et RCA etc) | 0 | 100 filles et 100 garçons | 184 | 100  | ….. | 134 Filles et 66 Garçons | 161 | Insatisfaisant |
| Nombre de nouveaux emplois créés pour les femmes et les hommes dans les zones extrêmement vulnérables | 0 | 100 filles et 100 garçons | 184 | 0 | 540(Bénéficiaires directs et indirects des micro-crédits)[[42]](#footnote-42) | 200 | 308 | Très satisfaisant. |
| Niveau de participation des OSC, des jeunes et des femmes dans la prévention de la radicalisation au niveau local | nul | moyen | ND | ND | ND | …… | ND | ND |
| Nombre d’outils de prévention communautaires élaborés et opérationnels | 0 | 5 | 1 | 2 | 0 | …… | 3 | Insatisfaisant |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

## Annexe 2 : Matrice d’évaluation du projet

|  |
| --- |
| Critères majeurs d’évaluation | Indicateurs | Facteurs d’appréciation | Questionnaires-clés | Sources de données | Méthode de collecte de données |
| La pertinence du projet par rapport aux ODD, au PND, aux priorités nationales et régionales et aux priorités du Système des Nations Unies | Coefficient de pertinence (CP)CP = a + b + c + d +e = ou **< 5** | Facteur « a » : degré d’alignement des objectifs et activités du projet avec les priorités nationales définies dans la PND, les besoins et attentes des populations, les défis majeurs du paysFacteur « b » : degré d’alignement des objectifs et activités du projet avec les activités du projet avec Objectifs priorités sectorielles de la GouvernanceFacteur « c » : degré d’alignement des objectifs et de Développement Durable (ODD)/UNDAFFacteur « d » : degré d’alignement des objectifs et activités du projet avec les objectifs et priorités définis dans les politiques et stratégies régionales (CEMAC) |  Le projet est-il en cohérence avec la PND, les priorités nationales et les attentes des populations bénéficiaires?Le projet est-il en cohérence avec les Objectifs du Millénaires pour le Développement et avec l’UNDAF? CPD ?(OMD)/ Objectifs de Développement Durable (ODD) Le projet est-il en cohérence avec les objectifs et priorités définis dans les politiques et stratégies régionales (CEMAC) | Documents Stratégiques du PNUD UNDAFCPD Vision 2030Rapport d’évaluation à mi-parcours du ProjetRapports annuels d’activités du Projet | Exploitation documentaireEntretien avec les gestionnaires des Programmes PNUDEntretiens avec les services techniques du gouvernement |
| L’efficacité du projet | Coefficient d’efficacité »(CE).CE = a+b+c= ou < 5 | Facteur « a » : Degré de réalisation des activitésFacteur « b » : Degré d’obtention des résultats attendusFacteur « c » : Degré d’atteinte des objectifs préalablement fixés | Quel est l’état de mise en œuvre des activités?Quel est le degré d’obtention des résultats attendus?Quel est le niveau d’atteintes des objectifs du projet | Rapports annuels d’activités du Projet | Exploitation documentaireEntretiens avec les bénéficiairesVisite in situ des réalisations |
| L’efficience du projet | Coefficient d’efficience  (CEF)CEF = a+b+c+d= ou < 5 | Facteur « a » : Degré d’efficience par rapport à la réalisation des activitésFacteur « b » : Degré d’efficience par rapport à l’obtention des résultatsFacteur « c » : Degré d’efficience par rapport à l’atteinte des objectifsFacteur « d » : Degré d’efficience par rapport à l’utilisation du temps et des ressources humaines | Quels ont été les moyens financiers utilisés?Quels ont été les moyens humains utilisés?Quels ont été les moyens matériels utilisés?Quel est le taux d’exécution financière du projet,Quel est le taux d’exécution technique du projet?Quel est le degré d’adéquation entre le taux d’exécution financière et le taux d’exécution technique? | Rapports d’exécution financièreRapports d’exécution techniquesRapports annuels d’activitésRapport de l’évaluation à mi-parcours | Exploitation documentaireEntretiens avec les bénéficiairesVisite in situ des réalisations |
| La durabilité du projet | Le Coefficient de durabilité (CD)CD = a + b + c + d +e = ou < 5 | Facteur « a » : degré de persistance des résultats ou impacts du projet à la fin des activités et à la cessation du financementFacteur « b » : degré ou importance des activités de formation, d’information, de sensibilisation et de renforcement des capacitésFacteur « c » : degré de participation ou d’implication des bénéficiaires à la mise en œuvre du projetFacteur « d » : degré d’appropriation ou d’utilisation par les bénéficiaires des outils élaborés ou fournis par le projetFacteur « e » : degré de reproductibilité ou réplicabilité des activités | Est-ce que les effets et impacts du Projet vont-ils persister à la fin des financements?Est-ce que les activités de formation, d’information et de sensibilisation ont été importantes?Est-ce les bénéficiaires du projet ont participer à la mise en œuvre des activités?Est-ce que les bénéficiaires se sont appropriés des outils mis au point par le projet?Est-ce que le projet est reproductible à plus grande échelle? | Rapport d’évaluation à mi-parcours du ProjetRapports annuels d’activités du Projet | Exploitation documentaireEntretiens avec les bénéficiairesVisite in situ des réalisations |
| Le degré de prise en compte de la dimension « genre » | Le Coefficient Genre » (CGCG = a+b = ou < 5 | Facteur « a » : degré d’intégration de la dimension genre dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du projetFacteur « b » : degré de contribution du projet à la promotion de l’égalité des genres, à l’autonomisation de la femme, à l’accès aux droits humains et à l’émergence des mécanismes d’inclusion | Est-ce que la dimension la dimension genre a été prise en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du projet?Quel a été le degré de contribution du projet à la promotion de l’égalité des genres, à l’autonomisation de la femme, à l’accès aux droits humains et à l’émergence des mécanismes d’inclusion? | Rapports annuels d’activités du Projet | Exploitation documentaireEntretiens avec les bénéficiairesVisite in situ des réalisations |
| Résultats de gestionGestion des rendements | Le Coefficient de GestionCDD = a + b + c + d +e = ou < 5Le Coefficient de gestion des rendements | Facteur « a » : Les cadres de mesure de rendement actuels permettent-ils de faire un suivi adéquat des résultats de la programmationFacteur « b » : Les mécanismes de suivi-évaluation ont-ils été utilisés adéquatement pour des prises de décision?Facteur « c » : le projet a-t- il intégré les risques dans le déroulement du programme? Sont-ils mitigués?Facteur « d » :le mécanisme de partenariat permet-il une meilleure gestion des programme? |  Degré de prise en compte des leçons apprises.Pertinence des mécanismes de transmission des connaissances et systèmes d’apprentissage.Existence d’un cadre de gestion des risquesRéalisme des indicateurs en ce qui a trait à l’attribution des résultats aux investissements du PNUDExemples d’impact des études de suivi et d’évaluation sur la prise de décisions et l’orientation du programme selon les secteurs, et dans son ensembleUn Mécanisme de suivi-évaluation a-t-il été mis en place?Des indicateurs de SE ont-ils été identifiés?Le cadre de mesure du rendement-programme prévu dans le cadre du projet a-t-il été produit et adéquatement opérationnalisé, et le cas échéant, les indicateurs ont-ils permis de faire un suivi adéquat des résultats de la programmation? | Cadre logique/cadre de mesure de rendementDocuments de planificationCadre de gestion du programmeCadre de gestion des risquesRevue de programme |  |

## Annexe 3 : Modalité de calcul des critères de l’évaluation

##

Les formules ci-après sont proposées pour le calcul des performances dans l’évaluation.

La **Pertinence :** Pour cet indicateur, on utilise le « Coefficient de Pertinence »(CP). Il se décompose en cinq facteurs (a, b, c, d, e). Il est noté sur une échelle de 1 à 5 et se calcule comme suit :

**Modalité de calcul de l’indicateur « coefficient de pertinence »**

|  |  |
| --- | --- |
| **Facteurs d’appréciation du niveau de pertinence** | **Notation** |
| Facteur « a » : degré d’alignement des objectifs et activités du projet avec les priorités nationales, les besoins et attentes des populations (hommes, femmes), les défis majeurs du pays | 1/1 |
| Facteur « b » : degré d’alignement des objectifs et activités du projet avec les objectifs, du PND qui est le référentiel national en matière de développement économique et social  | 1/1 |
| Facteur « c » : degré d’alignement des objectifs et activités du projet avec les objectifs et effets de l’UNDAF et du CPD | 1/1 |
| Facteur « d » : degré d’alignement des objectifs et activités du projet avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) | 1/1 |
| Facteur « e » : degré d’alignement des objectifs et activités du projet avec les objectifs et priorités définis dans les politiques et stratégies régionales (G5 Sahel, CEMAC , UA) | 1/1 |

Le Coefficient de pertinence (CP) a été obtenu comme suit :

**CP = a + b + c + d +e = ou < 5**[[43]](#footnote-43)

**La durabilité** **:** Pour cet indicateur, on utilise le « Coefficient de Durabilité »(CD). Ce coefficient se décompose en cinq facteurs (a, b, c, d, e). Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule comme suit :

**Modalité de calcul de l’indicateur « coefficient de durabilité »**

|  |  |
| --- | --- |
| **Facteurs d’appréciation du niveau de durabilité** | **Notation** |
| Facteur « a » : degré de persistance des résultats ou impacts du programme à la fin du programme et à la cessation du financement | 1/1 |
| Facteur « b » : degré ou importance des activités de formation, d’information, de sensibilisation et de renforcement des capacités | 1/1 |
| Facteur « c » : degré de participation ou d’implication des bénéficiaires à la mise en œuvre du programme | 1/1 |
| Facteur « d » : degré d’appropriation et d’utilisation par les bénéficiaires des capacités transférées | 1/1 |
| Facteur « e » : degré de reproductibilité ou réplicabilité du programme | 1/1 |

Le Coefficient de Durabilité (CD) a été obtenu ainsi qu’il suit :

**CD = a + b + c + d +e = ou < 5**

**Efficacité :** Pour cet indicateur, on a recours au « Coefficient d’Efficacité »(CE). Ce coefficient se décompose en trois facteurs (a, b, c) tels que spécifiés ci-dessous. Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule comme suit :

**Modalité de calcul de l’indicateur «  coefficient d’efficacité »**

|  |  |
| --- | --- |
| Facteur d’appréciation du niveau d’efficacité | Notation |
| Facteur « a » : Degré de réalisation des activités | 1/1 |
| Facteur « b » : Degré d’obtention des résultats attendus | 2/2 |
| Facteur « c » : Degré d’atteinte des objectifs préalablement fixés | 2/2 |

 Facteur a = moyenne de réalisation des activités rapportée en valeur absolue

Facteur b= moyenne de réalisation des résultats rapportée en valeur absolue

Facteur c= moyenne de réalisation des Objectifs rapportée en valeur absolue

 Ce coefficient s’obtient en compilant les taux d’exécution physique des activités, des réalisations et des objectifs de la façon suivante

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Produits** | **Taux de réalisation des activités** | **Taux de réalisation des résultats** | **Taux de réalisation des objectifs[[44]](#footnote-44)** |
| Produit X | X % | X% | X% |
| Produit … | % | % | % |
| Produit …. | % | % | % |
| **Moyenne du projet** |  **Moyenne % (Facteur a)** | **Moyenne % (Facteur b)** | **Moyenne % (Facteur c)**  |

 Mode de calcul pour le taux de réalisation des objectifs

 100% Produit →33% des objectifs fixés

 X% Produit → Y% des objectifs fixés

Le coefficient d’efficacité (CE) a été obtenu comme suit :

**CE = a+ b +c = ou < 5**

**Efficience :** Pour mesurer l’efficience du PROJET, l’indicateur « Coefficient d’Efficience » (CEF) a été utilisé. Il prend en compte quatre facteurs, tels que spécifié dans le tableau ci-dessous :

**Modalité de calcul de l’indicateur «  coefficient d’efficience »**

|  |  |
| --- | --- |
| **Facteur d’appréciation de l’efficience** | **Notation** |
| Facteur « a » : Degré d’efficience par rapport à la réalisation des activités | 1/1 |
| Facteur « b » : Degré d’efficience par rapport à l’obtention des résultats | 1/1 |
| Facteur « c » : Degré d’efficience par rapport à l’atteinte des objectifs | 2/2 |
| Facteur « d » : Degré d’efficience par rapport à l’utilisation du temps et des ressources humaines | 1/1 |

Le CEF se calcule comme suit :

**CEF = a+ b+ c+ d= ou < 5**

**Thème transversal genre :** On utilise l’indicateur « Coefficient Genre » (CG) pour mesurer et affecter une note, sur une échelle de 1 à 5, à la prise en compte de la dimension genre, selon les modalités indiquées dans le tableau ci-dessous.

**Modalité de calcul de l’indicateur « coefficient Genre et droits humains »**

|  |  |
| --- | --- |
| **Facteurs d’appréciation du niveau de prise en compte de la dimension genre** | **Notation** |
| Facteur « a » : degré d’intégration de la dimension genre dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du PROJET | 3/3 |
| Facteur « b » : degré de contribution du projet à la promotion de l’égalité des genres, à l’autonomisation de la femme, à l’accès aux droits humains et à l’émergence des mécanismes d’inclusion | 2/2 |

Le Coefficient Genre (CG) a été obtenu comme suit :

**CD = a + b = ou < 5**

**Principe de gestion de la Déclaration de Paris :** On utilise la prise en compte des Principes de Gestion pour apprécier cet élément. Le CPG se décompose en trois éléments : Appropriation, Alignement et Harmonisation.

**Gestion du rendement :** On a recours au Coefficient de Gestion selon le Rendement (CGR) pour apprécier cet élément. Le CGR se décompose en quatre facteurs, comme précisé dans le tableau ci-dessous. Il est noté sur une échelle de 1 à 5.

**Modalité de calcul de l’indicateur « coefficient gestion du rendement »**

|  |  |
| --- | --- |
| **Facteurs d’appréciation du niveau de prise en compte de la gestion du rendement** | **Notation** |
| Facteur « a » : Les cadres de mesure de rendement actuels permettent-ils de faire un suivi adéquat des résultats de la programmation | 2/2 |
| Facteur « b » : Les mécanismes de suivi-évaluation ont-ils été utilisés adéquatement pour des prises de décision? | 1/1 |
| Facteur « c » : le PROJET a-t- il intégré les risques dans le déroulement du programme? Sont-ils mitigués? | 1/1 |
| Facteur « d » :le mécanisme de partenariat permet-il une meilleure gestion des programme? | 1/1 |

Le Coefficient de « Gestion du Rendement » (CGR) a été obtenu comme suit :

**CD = a + b + c + d = ou < 5**

## Annexe 4 : Analyse des indicateurs

| ***Produits attendus*** | ***Indicateurs***  | ***Situation de référence******(Début du projet)*** | ***Valeurs cibles attendes*** | ***SMART*** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Produit 1 : le cadre légal et institutionnel de lutte contre le terrorisme est efficace et intègre les principes fondamentaux des Droits de l’homme** | 1.1 Nombre de conventions internationales sur la lutte contre le terrorisme ratifié | 1 | 2 |  SMART |
| 1.2 Nombre d’instruments de politique intégrant la lutte contre le terrorisme opérationnel | 0 | 2 |  Non SMART :qu’ entent on par instruments politique et comment intégrer des éléments de lutte contre le terrorisme |
| 1 .3 Niveau d’opérationnalisation des mécanismes de coordination de lutte anti-terroriste aux niveaux national et décentralisé | nul | moyen | Non SMART comment évaluer le niveau d’opérationnalisation, et comment se coordonne la lutte anti- terroriste? |
| Pourcentage des OSC représentées au sein des structures de coordination de lutte anti-terroriste | 0% | 20% | Non SMART : Existe-il une base de donnée de tous les OSC pour après établir le pourcentage sur leur représentativité |
| Nombre d’ acteurs institutionnels formés dans les mécanismes de lutte antiterroriste conformément au respect des droits humains | 0 | 250 | SMART |
| **Produit 2 : Les institutions religieuses et la société civile participent efficacement à la resilience communautaire face aux conflits, à la radicalisation et à l’extrémisme violent** | Nombre de personnes en situation de reddition/refugiés/retournés pris en charge par les structures religieuses et/ou les OSC | 12 | 200 | Non SMART : Notion de prise en charge reste vague |
| Nombre d’instruments pédagogiques intégrant les questions de tolerance et de diversité religieuse et socio-culturelle. | 0 | 5 | Non SMART :le public cible est imprécis et les instruments pédagogique sont très diverses |
| Niveau d’opérationnalisation des réseaux locaux et comités d’ accueil, de prévention de la radicalisation de réintégration socio –économique et de prise en charge psychosociale des personnes déplacées/retournées ou en situation de reddition | nul | moyen |  Non SMART comment mesurer le niveau d’opérationnalisation des réseaux locaux d’accueil |
| Le %tage d’ acteurs de la société civile, coutumiers et religieux qui participent à l’élaboration et la mise en œuvre des plans de développement communaux intégrant les questions de radicalisation, de l’ extrémisme violent et du genre | ND | 60% |  Non SMART : comment mesurer ce pourcentage si on ne connait pas la situation d’ ensemble |
| **Produit 3 Les communautés les** **jeunes et les femmes en particulier réduisent leur vulnérabilité socio économique et sont capables de prévenir l’extrémisme violent et à la radicalisation** | Nombre de jeunes, de femmes et de groupes vulnérables à risques ayant bénéficié d’ une amélioration de leurs moyens de subsistance | 0 | 100 | Non SMART : ceci est un indicateur d’ effet et n’ est pas mesurable  |
| Nombre de jeunes dans les zones à haut risques, pris en compte dans la programmation (Lac Tchad, Frontières Soudan et RCA etc) | 0 | 100 filles 100 garçons | SMART ; spécifique et mesurable |
| **Nombre de nouveaux emplois crées pour les femmes et les hommes dans les zones extrêmement vulnérables** | 0 | 100 filles 100 garçons | SMART : comment définir la création la nouveaux emplois ? |
| Niveau de participation des OSC, des jeunes et des femmes dans la prévention de la radicalisation au niveau local | nul | moyen | Non SMART : comment le mesurer ? |
| Nombre d’outils de prévention communautaires élaborés et opérationnels | 0 | 5 | Non SMART : outils de prévention communautaire imprécis. élaborés et opérationnels sont 2 mesurables  |

## Annexe 5 : Liste des personnes rencontrées

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Ville | Institution | Nom et Prenom | Fonction |
| N’Djamena | PNUD | WELDADOUAR GAYE | Analyste S&E |
| RAMILO RUDARAGI | Coordinateur du projet |
| AHMED MOUSTAPHA | Assistant au Projet |
| ELIE YANYARA DJIMADOUMADJI | Chargé du Programme Gouvernance Démocratique |
| BEATRICE TCHIDIBI | Spécialiste Assurance Qualité |
| ATPIR | MOGGAHOU NGARODJILO | Prestataire ATPIR |
| ALLASSIGNENGAR NOE | Assistant Comptable  |
| KOUMTIBAYE SAMUEL | Chargé de Programme |
| DJEROMADJI SERGE MBATITANGARTI | Coordonnateur ATPIR |
| CELIAF | AMINA KLINGAR | SGA |
| GOLNDA LANGARSOU | TG |
| N. NAILAR CLARISSE | Présidente |
| CSAI | MAHAMAT AMINE  | CSAI/T |
| MAHAMAT NOUR ADAM | CSAI/T |
| ABDODAYIM ABDOULAYE | SG/CSAI |
| AHMAT MAHAMAT SALEH | CSAI/IMAM |
| AHMAT MAHAMAT BACHAMI | CSAI/IMAM |
| ISSAH ABAKAR MOUSSA | Elève/Lycée Roi Fayçal(Terminal) |
| AMINA AHMAT MOUSSA  | Vice – Présidente Ligue des femmes prédicatrices(OULEMA) |
| HADJE AMNE ABAKAR MAHAMAT | Chargée de la Communication Ligue des femmes prédicatrices(OULEMA) |
| AMAL HASSAN YOUSSOUF | Chargée des Affaires Sociales, Ligue des femmes prédicatrices(OULEMA) |
| G5 Sahel | DJONGANG ENOCH | Point Focal  |
| SOUMAINE MOUSSA SOUMAINE | Assistant Point Focal |
| LTDH | BALDAL OYOMTA | Coordonnateur National |
| NDLAH NAMA DAGAL | Assistant Coordinateur  |
| Doba | CELIAF | LADOUMADJI THADADOUM | SG Antenne de Doba |
| DJEKOUNLAR DAVID | DCM,  |
| BEGNETAR SALOME  | Présidente Antenne de Doba |
| DMANODJI HELENE | Trésorière |
| KEILAR JEANNE  | TG Adjointe |
| MADJIADOUM KOLDJINGAR | SGA |
| AUTORITES | AKOUNA IBRAHIM | SG Département de la PENDE |
| ABDELKADER BANDA | Sous-Préfet de Doba |
| Goré | AUTORITES | ALI WAROU MALLAYE | SG Département NIA PENDE |
| GROUPEMENTS | MBAILOUNDOUM REKIMADJI | SG Union des Associations et Groupements Féminins |
| HONGTEIN NDOUNABE LYDIE | Vice-Présidente Union des Associations et Groupements Féminins |
| MOGOMADJI HELENE  | Vice-Présidente Groupement Kouanodji |
| REMADJI ALICE  | Membre Groupement Kouanodji |
| MEMADJI PELAGIE | Membre Union des Associations et Groupements Féminins |
| INSTITUTION RELIGIEUSE | ALYO THOMAS | Chargé de programme de la commission diocésaine justice et paix de Goré |
| CNARR | RAMADAN SIDJIM | Délégué Régional |
| MAHAMET SALEH NANGBOYOUM | Administrateur Financier |
| CAMP AMBOKO | DJOULAI BOGOMA | Président du Camp |
| NEDJILAR ROSALIE | Bénéficiaire |
| ZENABA MAHAMAT  | Bénéficiaire |
| HALIME IBRAHIM  | Comité de Sage |
| ADAMA YOUSSOUF | Bénéficiaire |
| MBAIRAM PAULINE | SG Mekassina |
| ZONAGEKE HENRIETTE | Bénéficiaire |
| NGENABE RONEL | Bénéficiaire |
| ARAFA MAHAMAT | Relai Communautaire |
| FATIME IBRAHIM | Relai Communautaire |
| BODANDJE GRACE | Chef de Zone |
| BAIDE JUSTINE | Présidente des femmes |
| LIMON EUGENIE | Bénéficiaire |
| KERO HELENE  | Bénéfiicaire |
| SITE DANAMADJA | ANOUR OUMAR | Président du site |
| MAHAMAT ABDOULAYE | SG Site |
| MAHAMAT SAFI | Point-Focal |
| HAOUA DJIMET | Présidente des Femmes |
| FANE MOUSSA ALI | Bénéficiaire |
| HAOUA BOUBA | SG Zone A |
| ADA HAMADJODA | Représentante Zone |
| AMOUNA MAHAMAT ALI | Représentante Zone |
| MAHAMAT SALEH MAHAMAT | SG Zone L3 |
| Bol | AUTORITES | KELLEY YOUNOUS MAHAMAT  | SG Région du Lac |
| ATPIR | MAHAMAT MALLAH DJARMA | Point Focal ATPIR |
| EXPRESS UNION | HAIWE HOUIBELE | Délégué EXPRESS UNION |
| BENEFICIAIRES | BOIDOH DERIN ELOI | Bénéficiaire Micro-crédit  |
|  | RAMADJI DJERABE FRANCIS | Bénéficiaire Micro-crédit |
| CAMP KAYA | AL HADJI KIMAYOMBO | Chef de Camp |
|  | MARA ABDOU ABAKAR | Informateur |
|  | KALA MAHAMAT  | Comité de Vigilance |
|  | HAOUA AL HADJI | Présidente Groupement MACHALLAH |
|  | YAKOURA SALEH MBOH | Présidente Comité des femmes en place par MSF |
|  | YOUSSOUF MBOH KERIM | Interprète |
|  | (PLUS 40 AUTRES) |  |
| CAMP YAKOUA | MBOKOY ABBA TCHOULOUM | Chef de Camp |
|  | MARIAM AL HADJI  | Présidente Union des groupements des femmes |
|  | ADAM MBODOU | Bénéficiaire |
|  |  | (PLUS 20 AUTRES) |  |

## Annexe 5 : Documents consultés

* UNDP: INTEGRATED REGIONAL STABILIZATION OF THE LAKE CHAD BASIN (INITIAL PHASE);
* UNDAF 2017 – 2021;
* UNDP IN THE LAKE CHAD “INTERVENTIONS AND CHALLENGES”;
* UNDP: REPONDRE AU CRISES HUMANITAIRES ET AUX VIOLENCES EXTREMISTES ET A LA RADICALISATION AU TCHAD;
* RAPPORT D’ACTIVITÉS CELIAF, *30 NOVEMBRE 2017*;
* ACCORD DE SUBVENTION PNUD – ATPIR;
* ACCORD DE SUBVENTION PNUD – CELIAF;
* ACCORD DE SUBVENTION PNUD – LTDH;
* PNUD: COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITÉ TECHNIQUE OPÉRATIONNEL;
* CONTRAT PAM – PNUD, BOL;
* CPD 2017 – 2021;
* GUIDES À USAGE DES RADIOS DE PROXIMITÉ;
* DÉPLIANT RADICALIZATION;
* GUIDES DE FORMATION DES LEADERS RELIGIEUX;
* NEWSLETTER ÉTUDE SUR LA RADICALIZATION ET LE TERRORISME;
* PLAN DE COMMUNICATION PROJET PVE;
* PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE SELECTION DES BENEFICIARIES;
* PROCÈS-VERBAL PORTANT CREATION DU COMITÉ DE SUIVI DES INTERVENTIONS;
* PRODOC RADICALISATION;
* PLANS DE TRAVAIL;
* RAPPORT DE SUIVI DES ACTIVITES D’OCTROI DE MICRO-CREDITS AUX POPULATIONS DE LA REGION DU LAC;
* RAPPORT DE SUIVI DES PROJETS DANS LA REGION DU LAC;
* RAPPORT D’ACTIVITÉS LTDH
* STRATEGIE NATIONALE DE PREVENTION DE LA RADICALISATION ET DE LUTTE CONTRE L’EXTREMISME VIOLENT AU TCHAD
* PROJET DE DESCRIPTIF DE PROGRAMME DE PAYS POUR LE TCHAD (2012 – 2015);
* GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD;
* PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE L’EXTRÉMISME VIOLENT EN AFRIQUE : UNE APPROCHE AXÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT;
* RAPPORTS D’ACTIVITES ATPIR
1. [↑](#footnote-ref-1)
2. Échelle de notation de 1 à 5 : Très insatisfait (0 à 1); Insatisfait (1.1 à 2); Moyennement satisfaisant (2.1à 3); Satisfaisant (3.1 à 4); Très satisfaisant (4.1 à 5); [↑](#footnote-ref-2)
3. Consultation au titre de l’article IV du FMI, janvier 2017. [↑](#footnote-ref-3)
4. Rapport sur le Développement Humain Durable PNUD (2016, p265) [↑](#footnote-ref-4)
5. Idb p265 [↑](#footnote-ref-5)
6. UNDAF (2017, p13) [↑](#footnote-ref-6)
7. Ministère de l’Économie et de la Planification du Développement Vision2030 (2017, p7) [↑](#footnote-ref-7)
8. PND (2017, p12) [↑](#footnote-ref-8)
9. Rapport sur le Développement Durable 2016 (2016, p249) [↑](#footnote-ref-9)
10. PND (2017, p15) [↑](#footnote-ref-10)
11. CPD (2017, p3) [↑](#footnote-ref-11)
12. Vision 2030 (2017, p15) [↑](#footnote-ref-12)
13. PND (2017, p29) [↑](#footnote-ref-13)
14. CPD ( 2017,p7) [↑](#footnote-ref-14)
15. \*La période à l’étude ne permettrait pas de faire une véritable étude d’impact ; il serait dans ce contexte plus approprié de parler de résultats et de prendre en considération certains facteurs d’attrition. [↑](#footnote-ref-15)
16. Rapport d’activité CELIAF (2018, p5) [↑](#footnote-ref-16)
17. Rapport d’activité LTDH (2018, p4) [↑](#footnote-ref-17)
18. Rapport d’activité CELIAF(2017, p5) [↑](#footnote-ref-18)
19. Rapport d’activité ATIPIR Novembre 2017 [↑](#footnote-ref-19)
20. PND (2017, 42) [↑](#footnote-ref-20)
21. UNDAF (2017, p29) [↑](#footnote-ref-21)
22. **Échelle de notation de 1 à 5 : Très insatisfait (0 à 1); Insatisfait (1.1 à 2); Moyennement satisfaisant (2.1à 3); Satisfaisant (3.1 à 4); Très satisfaisant (4.1 à 5);** [↑](#footnote-ref-22)
23. Mode de calcul : 100% Produit →33% des objectifs fixés

 X% Produit → Y% des objectifs fixés [↑](#footnote-ref-23)
24. Reprise des moyennes des 3 Produits rapportées en valeurs absolues [↑](#footnote-ref-24)
25. Exemple 70%=0,7 [↑](#footnote-ref-25)
26. 47%x2=94% = 1 [↑](#footnote-ref-26)
27. 16%x2= 32%= 0,3 [↑](#footnote-ref-27)
28. * Le taux d’exécution financière est supérieure au taux d’exécution technique : L’efficience dans ce cas est faible, et selon les écarts, peut aller de insuffisant à très insuffisant.
	* Le taux d’exécution financière égale le taux d’exécution technique : Alors, l’efficience qualifiée de satisfaisante.
	* Le taux d’exécution financière est inférieur au taux d’exécution technique : Alors, l’efficience est qualifiée de très satisfaisante. [↑](#footnote-ref-28)
29. Mode de calcul : 100% Produit →33% des objectifs fixés

 X% Produit → Y% des objectifs fixés [↑](#footnote-ref-29)
30. Prodoc (2016, p4) [↑](#footnote-ref-30)
31. Rapport d’activité CELIAF (2017, p4) [↑](#footnote-ref-31)
32. ibd [↑](#footnote-ref-32)
33. 1koro = environ 3kg [↑](#footnote-ref-33)
34. Prodoc (2017,p5) [↑](#footnote-ref-34)
35. Prodoc (2016, p8) [↑](#footnote-ref-35)
36. PTA (2016 ; p6) [↑](#footnote-ref-36)
37. Voir tableau en Annexe5 pour l’analyse de chaque indicateur [↑](#footnote-ref-37)
38. Mode d’obtention de la valeur atteinte :

Soit ***n*** *le nombre de régions de mise en œuvre du projet (n = 3)*

***X*i** les indicateurs cibles attendus dans chaque région (i = 1,..3)

**I** l’indicateur cible attendu sur le plan national.

 $ I=1/n\sum\_{i=1}^{3}Xi$

 [↑](#footnote-ref-38)
39. Activité ne relève pas du mandat du partenaire ou n’a pas été réalisée par le partenaire. [↑](#footnote-ref-39)
40. Les données fournies ont été estimées par le partenaire de mise en œuvre [↑](#footnote-ref-40)
41. Les données fournies ont été estimées par le partenaire de mise en œuvre. [↑](#footnote-ref-41)
42. Les données fournies ont été estimées par le partenaire de mise en œuvre [↑](#footnote-ref-42)
43. Échelle de notation: Très insatisfaisant (0 à 1); Insatisfaisant (1.1 à 2); Moyennement satisfaisant (2.1à 3); Satisfaisant (3.1 à 4); Très satisfaisant (4.1 à 5); [↑](#footnote-ref-43)
44. Mode de calcul : 100% Produit →33% des objectifs fixés

 X% Produit → Y% des objectifs fixés [↑](#footnote-ref-44)